


DU MOIS

PARAÎT AU DÉBUT DE CHAQUE MOIS - 57 rue de Clignancourt, 75018 Paris. Tél. 01 42 59 34 10. Fax 01 42 55 16 17. - N° 80 - JANVIER 2002 - 2,13 EUROS

DE LA PROPRETÉ DANS LE 18^e

Notre dossier : Comment fonctionnent les services de la Propreté dans le 18^e • État des lieux : à La Chapelle, à Château-Rouge • Les responsabilités • Ce qui peut être amélioré (Pages 11 à 14)

Les enfants iront-ils encore à l'école le samedi à la rentrée 2002 ?



Thierry Nectoux (www.chambrenoire.com)

États généraux à La Chapelle

(Page 8)

L'orgue des Abbesses attend son second souffle

(Page 10)

Un jeune footballeur formé dans le 18^e jouera au Mondial

(Page 15)

Enfin on parle d'urgence à Château-Rouge

(Page 3)

Rue des Martyrs, impasse des
Deux-Nêthes, rue Tourlaque :

Les trous, les petits trous... encore et toujours

(Page 5)

Une centaine de bénévoles à Accueil Goutte d'Or

(Page 16)

De la Porte de Clignancourt au Burkina-Faso

(Page 17)

Le collège Hector Berlioz primé

(Page 18)



Tuberculose

«Votre article sur les cas de tuberculose au centre de tri de La Chapelle était très bien, sauf la fin. Ce qui est exact, et que je vous avais dit, c'est : deux agents sont décédés ; seule l'une des deux (la femme) était reconnue porteuse d'une tuberculose avérée ; l'homme n'avait pas été reconnu tuberculeux, mais il toussait avant de mourir.

Pour les deux cas nous n'avons pas eu de rapport d'autopsie, seulement un communiqué verbal du médecin de prévention nous affirmant que le décès de ces deux collègues n'était pas dû à la tuberculose...»

Pierre Bailbé
délégué syndical CGT

Allée des Brouillards

«Une grille munie d'une serrure a été installée au bout de l'allée des Brouillards, place Dalida. Je serais heureux de savoir : qui a pris la décision d'installer cette grille ? En a-t-il le droit ? Quelles sont ses intentions ? La grille sera-t-elle fermée à clé ? Cela rendrait impossible le passage par la rue Simon Dereure et l'allée des Brouillards vers la place du Tertre. Une telle fermeture serait fâcheuse pour les habitants du quartier et pour les visiteurs de Montmartre. Serait-elle légale ?»

Henri Nahum

Nous avons cherché à savoir si l'allée des Brouillards était une voie privée : dans ce cas, les propriétaires seraient libres d'en fermer l'accès. Il ne semble pas que ce soit le cas. L'Association de

On demande des conciliateurs

Le tribunal d'instance du 18^e arrondissement recherche d'urgence des bénévoles pour occuper la fonction de conciliateurs de justice, à raison de deux demi-journées par semaine. Les conditions requises sont les suivantes : être retraité, justifier de deux à trois ans d'expérience professionnelle comme juriste, jouir de ses droits civiques. Le rôle des conciliateurs de justice est de tenter de trouver une solution aux différends entre des personnes, avant qu'il soit besoin d'en venir à un jugement.

Envoyer sa candidature à : M. le juge du tribunal d'instance, 1 place Jules Joffrin, 75018 Paris.

défense de Montmartre et du 18^e (ADDM), avec qui nous avons pris contact, estime que cette grille a été posée "illégalement" et a demandé aux services de la Ville de Paris qu'elle soit enlevée. Il lui a été répondu que la question serait examinée. Les choses en sont là. Précisons cependant que, jusqu'à présent, cette grille n'est pas fermée.

Rue Girardon

«J'habite rue Girardon et je veux vous parler des aménagements de voirie réalisés dans cette rue, après ceux de la rue de l'Abreuvoir, avec comme objectif annoncé de faciliter la circulation du Montmartrobus. Rien à dire sur les travaux dans la rue Girardon elle-même, mais au confluent de cette rue avec l'avenue Junot, on a élargi le trottoir, ce qui réduit l'espace utilisable sur la chaussée alors qu'il s'agit d'un endroit où les voitures tournent et ont donc besoin d'un peu plus d'espace. Cela peut aboutir à ralentir la circulation, voire créer parfois des bouchons, au lieu de fluidifier.

Pourquoi, lorsque sont envisagées des modifications de ce genre, ne prend-on pas l'avis des riverains, qui pourraient donner des conseils permettant d'éviter des erreurs de ce genre ?»

M. Lecomte

Boulevards

«Votre article sur les boulevards de Clichy et Rochechouart (décembre) cite à plusieurs reprises le Collectif des riverains, mais les autres associations (Déclit 17/18 et ADDM 18 notamment) ont été oubliées, alors que nous avons proposé en réunion et remis à l'Hôtel de Ville et à la mairie du 18^e un autre projet visant à rendre ce lieu plus convivial et à donner plus de place aux pié-

tons, en refusant l'implantation d'une piste cyclable sur le terre-plein central.

L'article laisse entendre que les décisions sont déjà prises, alors que des réunions de concertation avec les riverains sont encore prévues.»

C. Affolter,
vice-président de l'ADDM 18

Note de la rédaction : Les informations dont nous disposons pour rédiger cet article provenaient du Collectif des riverains. Ni la mairie du 18^e, ni l'ADDM ne nous avaient informés à ce sujet, et nous le regrettons. Quoi qu'il en soit, notre article annonçait la nouvelle réunion de concertation qui devait se tenir le 19 décembre. À ce sujet, voir page 10 de ce numéro.

Les papiers

Ouh ! Qu'il a bu ! Ouh ! Qu'il est rouge, l'ivrogne, en face, dans le 31 qui nous emmène vers les rues Ordener, Damrémont. Ses yeux coulent. Des senteurs avinées violentent l'atmosphère dès qu'il parle à son copain, assis près de lui, le vin plus discret.

- Cht'ai dit qu'j'ai perdu tous mes papiers ? Cht'ai dit ?

- Oui. Et qu'est-ce t'as fait ?

- Ch'ui zallé à la police.

- Qu'est-ce qui t'ont dit ?

- Y m'ont dit : "Vos papiers !"

Ben j'ai dit : "Pisque j'vous dis qu'jles ai perdus, mes papiers !

- C'est embêtant, drôlement embêtant. Et qu'est-ce t'as fait alors ?

- Ben j'les garde dans ma poche.

- Qu'est-ce tu gardes dans ta poche ?

- Ben ! Mes papiers !

Rose Pynson

PETITES ANNONCES

■ La coiffure à domicile, quoi de plus facile ? Plus d'attente en salon. Clémentine, coiffeuse diplômée, se rend chez vous de 9 h à 18 h.

Pour tout renseignement et prise de rendez-vous : 01 46 06 98 37 ou 06 03 01 45 30.

TARIF DES PETITES ANNONCES : 10 F les 40 signes. Pour être publiées le mois suivant, les annonces doivent nous parvenir au plus tard le 20 de chaque mois. Pour nos abonnés : gratuit pour "demandes de logement" et "demandes d'emploi", 50 % de réduction dans les autres rubriques.

Le 18e du mois

Le 18^e du mois est un journal d'informations sur le 18^e arrondissement, indépendant de toute organisation politique, religieuse ou syndicale. Il est édité par l'Association des amis du 18^e du mois.

57 rue de Clignancourt, 75018 Paris. Tél. 01 42 59 34 10. Fax 01 42 55 16 17.

Sur Internet à cette adresse : www.paris18.net/dixhuit

Pour écrire : dixhuit@paris18.net

• Les correspondances sur les abonnements doivent être envoyées par écrit.

• L'équipe de rédaction (entièrement bénévole) : Christian Adnin, Dan Aucante, Francine Bajande, Karine Balland, Brigitte Bâtonnier, Nathalie Birchem, Florence Blondel, Christine Brethé, Olivia Bruynoghe, Edith Canestrier, Claudie Carayon, Nathalie Cardailhac, Virginie Chardin, Cendrine Chevrier, Michel Cyprien, Paul Dehédin, Christelle Destors, Nadia Djabali, Anne Farago, Danielle Fournier, Claire Friedel, Nicolas Gallon, Sylvain Garel, Michel Germain, Françoise Hamers, Claire Heudier, Sandra Hueber, Dominique Kopp, Marie-Pierre Larrivé, Bertrando Lofori, Ludovic Maire, Daniel Maunoury, Gaëlle Miel, Noël Monier, Naïri Nahapétian, Thierry Nectoux, Jean-Claude Paupert, Dalphine Perl, Patrick Pinter, Rose Pynson, Michèle Stein, Jean-François Vuillerme. • Rédactrice en chef pour ce numéro : Marie-Pierre Larrivé. • Directeur de la publication : Christian Adnin.

Soutenez votre journal

Je m'abonne pour un an (onze numéros) : 19,82 €

Je m'abonne et j'adhère à l'association des Amis du 18^e du mois : 35 € (19,82 € abonnement + 15,18 € cotisation)

Abonnement à l'étranger : 22,87 €

Je me réabonne pour un an (11 numéros) : 19,82 €

Je me réabonne et j'adhère à l'association des Amis du 18^e du mois : 35 € (19,82 € abonnement + 15,18 € cotisation)

Je souscris un abonnement de soutien : un an 76,23 €

Remplir en lettres majuscules et envoyer avec le chèque à l'ordre de "Les Amis du 18^e du mois" 57, rue de Clignancourt, 75018 Paris :

NOM : Prénom :

Adresse :

Toute correspondance concernant les abonnements (changement d'adresse, réclamation, demande de facture, etc.) doit être envoyée par écrit. Merci.



Un "plan d'urgence" pour Château-Rouge

La municipalité du 18e a convaincu la mairie de Paris de faire de la réhabilitation de Château-Rouge une vraie priorité. pour résoudre les nombreux problèmes du secteur. Tous les aspects seront abordés, de l'urbanisme à la sécurité et la propreté, et une meilleure coordination des interventions est prévue.

«Château-Rouge est désormais une priorité de rénovation urbaine à Paris.»

C'est ce qu'a affirmé Bertrand Delanoë lors de son compte-rendu de mandat, le 13 décembre à la mairie du 18e. Le maire de Paris a par ailleurs annoncé la nomination, début 2002, d'un "Monsieur (ou Madame) Château-Rouge", un haut fonctionnaire de la Ville de Paris, qui aura autorité sur toutes les directions de la Ville en ce qui concerne leurs interventions dans ce plan.

On désignera aussi un opérateur-aménageur unique, car force est de constater que la diversité des intervenants est une des causes du retard, voire de l'enlisement, de la réhabilitation de ce secteur. Ce sera une des sociétés d'économie mixte de la Ville (soit la Siemp, soit la Sema-vip), qui coordonnera tous les aménagements, comme l'a fait l'OPAC sur le secteur sud de la Goutte d'Or, en engageant les déclarations d'utilité publique, les expropriations, le relogement, la reconstruction de logements et de commerces.

Dans ce contexte, un "plan d'urgence pour Château-Rouge" a été élaboré par la municipalité du 18e et notamment par l'adjoint chargé de l'urbanisme, Michel Neyreneuf, et discuté au sein de la "commission locale de concertation".

• Un constat des difficultés

Le plan part d'un constat : le quartier cumule une multitude de difficultés supportées par les habitants : insalubrité, trafics divers, développement commercial anarchique, problème de propreté et d'hygiène, droit du travail non respecté, rues encombrées, mosquées mal intégrées. Face à cela, la municipalité souhaite défendre une approche globale conjuguant des actions en matière d'urbanisme, de commerce et activités économiques, de voirie, de sécurité et hygiène, de mosquées, d'équipements associatifs.

Le plan pointe des adresses précises où l'action doit être engagée.

Lorsque Monsieur Château-Rouge et l'aménageur seront nommés, un calendrier précis des actions sera établi. La volonté de la municipalité du 18e est que des actions tangibles et visibles soient mises en place dès le premier trimestre 2002.

• Urbanisme

Premier objectif, lutter contre l'insalubrité en utilisant tous les dispositifs existant : rachat d'immeu-

bles et expropriations, acquisition de parcelles, examen des possibilités de restauration des immeubles et, si ce n'est pas possible, démolitions-reconstructions.

Autre objectif : instauration d'une mixité sociale avec l'installation de logements PLS (intermédiaires entre le PLI et le PLA) et de logements en accession sociale à la propriété. Mise en cohérence des stratégies d'attribution de logements entre les différents pourvoyeurs publics (Ville, préfecture, OPAC).

On ne devrait plus inscrire des logements d'insertion dans le secteur (sauf des logements temporaires destinés aux habitants du quartier qui auraient été contraints de déménager).

• Commerce

Acquisition de locaux commerciaux et utilisation des rez-de-chaussée des immeubles neufs pour relancer le projet de "pépinière d'entreprises".

Étudier la faisabilité d'un marché exotique dans le nord de Paris.

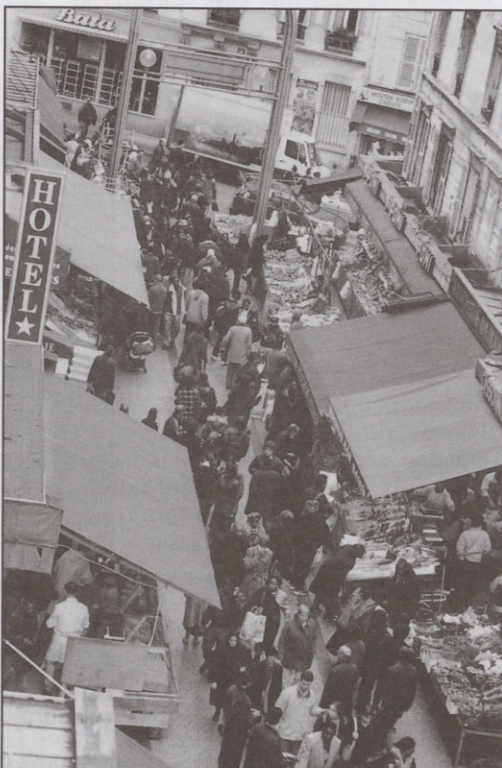
Aménagement de la rue Dejean afin que riverains et commerçants y coexistent en bonne intelligence, avec une limite des étals, et à plus long terme réflexion sur le statut de cette rue (marché ou pas).

Suppression de tous les étalages débordant sur le trottoir dans les rues des Poissonniers, Poulet, Suez et Panama.

Réexamen de certaines autorisations d'étalages sur le boulevard Barbès, surtout pour les commerces qui jouxtent du mobilier urbain (arrêts d'autobus, cabines téléphoniques, etc.) et des "lincolns" de stationnement (emplacements de stationnement empiétant sur le trottoir).

• Voirie, espaces verts

Inscription du secteur en "quartier vert" (nouvelle appellation des quartiers tranquilles), élargissement des trottoirs dans certaines rues, suppressions de lincolns sur le boulevard Barbès, limitation de vitesse à 15 km/h dans certaines rues. Réaménagement des espaces autour du métro Château-Rouge, ainsi que de



Une cause des difficultés : la surfréquentation du marché Dejean et des rues voisines.

la station elle-même en prévoyant une deuxième sortie boulevard Barbès côté impair (côté rue Custine).

Repenser le plan de circulation du quartier en annihilant les itinéraires malins. Étendre à d'autres rues le système anti-vandalisme d'éclairage public mis en place rue Léon.

Pour le **square Léon** : voir l'article page 16.

Réaménagement des rues entourant l'église Saint-Bernard afin de lutter contre les rodéos (avec végétalisation et installation de bancs), intégration dans le **square Saint-Bernard** de la partie de la rue Affre qui se situe entre l'église et le squa-

re, ou bien transformation en rue piétonne de cette portion de rue.

• Sécurité et hygiène

Création d'une cellule d'urgence pour sécuriser les entrées d'immeubles.

Résoudre le problème des squats de toxicomanes, lutter contre la prostitution.

Redéfinir le rôle des CRS dans le quartier et assurer une plus grande visibilité de la police de proximité.

Continuer les opérations menées en commun par l'ensemble des services de l'État concernés par les infractions en matière de commerce (police, répression des fraudes, services vétérinaires, URSSAF, douanes, inspection du travail) pour faire respecter la légalité.

Pour les projets concernant la propreté dans ce secteur, voir page 13.

• Équipements publics et associatifs

Installer de nouveaux locaux associatifs dans les bas d'immeubles. Faire un bilan des besoins existants en termes d'équipements.

• Mosquées

Pour celle de la rue Polonceau : confier à une association démocratique et responsable ce lieu de culte, qui sera agrandi afin que les fidèles venus y prier ne s'installent pas dans la rue. Interdiction de la sonorisation à l'extérieur.

Trouver une nouvelle localisation pour celle de la rue Myrha.

Pour celle de la rue Cavé : les locaux utilisés doivent redevenir des locaux associatifs ou d'activité non destinés au culte.

(Suite page 4)

CREATIVE TOUR... le partenaire de vos vacances réussies à prix doux !

- Séjours • Circuits • Croisières • Formules jeunes et familles...
- Billeterie avion • Train et ferries

43, rue Caulaincourt 75018 Paris

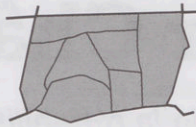
Tél. : 01 53 06 62 00 - Fax. : 01 53 06 62 01

E-mail : creativetour@wanadoo.fr

Ouvert : lundi au samedi inclus
de 9h 30 à 12h 30,
de 14h à 18h 30 (samedi 17h)

CREATIVE
TOUR

l'Art du Voyage...



Métro Barbès : la RATP s'explique devant les usagers

Calendrier confirmé : septembre 2002, ouverture de l'entrée côté Guy Patin ; de septembre 2002 à septembre 2003, fermeture (pour travaux) de l'entrée à mi-hauteur côté Magenta.

Une annonce : rénovation de la station Château-Rouge à partir de fin 2003.

(Suite de la page 3)

Par ailleurs, le plan comporte également des propositions concernant d'autres parties du quartier de la Goutte d'Or, car il est évident que le secteur Château-Rouge est lié à son environnement.

• Des propositions pour le reste du quartier de la Goutte d'Or

Lancement au plus vite de l'opération de rénovation du secteur **Émile-Duployé**. Pour le secteur **Pierre-Budin**, priorité sur les équipements publics, sur la mixité sociale et sur les aménagements ralentissant la circulation automobile.

Réaménagement des espaces publics autour du bureau de poste des Islettes, de la bibliothèque, de la station de métro Barbès (y compris sous le métro aérien).

Accélérer les travaux du métro Barbès.

Création d'une **piste cyclable** rue des Poissonniers et rue Ordener et mise en site propre de la piste boulevard de la Chapelle.

Relancer le projet du centre Fleury (projet d'équipement culturel à dominante musicale). Mettre au point un projet d'équipement culturel dans les locaux du Louxor.

Nadia Djabali

M. Lamud et «l'académie de tam-tam aculturée»

Le mois dernier, *Action Barbès* tenait une réunion. Cette association transversale (9^e, 10^e, 18^e) a été créée pour faire pression afin d'améliorer l'environnement au carrefour des trois arrondissements, avec comme priorités l'accélération du chantier de rénovation du métro Barbès-Rochechouart et la sauvegarde du *Louxor*. Elle avait invité François Lamud, président de l'association *Droit au calme*, de Château-Rouge, qui a fait une intervention remarquée.

Évoquant «l'insécurité dans le quartier», il a affirmé qu'«il y a consensus de la part de tous les élus pour faire du nord de Paris des quartiers ségrégués, sans régulation, hors de la République». Parlant du crack, il a ajouté que «sans politique, sans répression, on laisse le champ libre aux travailleurs sociaux».

Nous laissons aux politiques et aux travailleurs sociaux le soin de commenter ces propos.

M. Lamud a appelé à l'action : «Nous avons quitté l'ère des négociations, il faut mettre les pieds dans le plat», a-t-il dit. Mais n'a-t-il pas un peu dérapé quand, au moment où l'on parlait du Louxor, il a ajouté, évoquant le projet d'espace musical Fleury : «On veut faire à la Goutte d'Or une académie de tam-tam aculturée, de la mélasse...» ?

Marie-Pierre Larrivé

Le 20 décembre, la RATP tenait une réunion d'information sur les travaux de la station Barbès-Rochechouart. Les maires des 18^e, 9^e et 10^e étaient présents, ainsi que de nombreux membres d'associations de riverains et des habitants. Le calendrier des travaux a été confirmé : la phase concernant l'espace situé à l'arrière de la station aérienne (côté rue des Islettes, rue Guy Patin) devrait être terminée en septembre 2002. Une fois l'entrée Guy-Patin ouverte, l'entrée Magenta sera fermée pour travaux de septembre 2002 à septembre 2003.

L'idée forte est de transformer l'espace sous le viaduc en un vaste espace de circulation, avec création d'un couloir traversant l'actuel bâtiment central et reliant la zone Guy Patin à la zone Magenta. Les entrées-sorties seront ainsi doublées (passages élargis, ascenseurs transparents, escaliers mécaniques, sas pour personnes à mobilité réduite...). Les liaisons entre les lignes 2 (Nation-Dauphine) et 4 (Orléans-Clignancourt) seront ainsi simplifiées, la signalétique améliorée, l'éclairage renforcé, le système d'information des voyageurs (sonore et par écrans) modernisé.

Propreté : des engagements

Des panneaux d'information sur les travaux devraient être posés au début de 2002 dans la station.

Les habitants et les élus ont insisté sur les problèmes de saleté et d'eau (flaques lorsqu'il pleut), car ils n'en peuvent plus !

La RATP s'est engagée à ce que, dès janvier 2002, tous les matins à l'ouverture, on ne trouve plus un seul papier au sol dans la station, plus de cartons (étalages de fortune des vendeurs à la sauvette). Les équipes de nettoyage passeront aussi tous les après-midi. Les vendeurs à la sauvette et les marabouts, à l'origine de nombreux débris, sont régulièrement verbalisés lorsqu'ils sont à l'intérieur de la station, et leurs marchandises saisies, dit la RATP. Mais la propreté dans les rues aux abords de la station ne dépend pas d'elle.

Pour ce qui est des flaques, la RATP ne semble pas pouvoir grand-chose pour le moment. Elle a installé des bâches sur le toit, mais ses structures très usées ne permettent qu'une intervention minimale.

Les participants ont également



Une station presque toujours encombrée, qui aurait bien besoin de plus d'espace...

posé des questions sur la sécurité. La station renouvée sera équipée de bornes d'appel et d'un système de vidéosurveillance renforcé (32 caméras) relié aux centres des gares du Nord et de Lyon-Bercy, qui peuvent prévenir en cas de besoin l'équipe de sécurité mobile la plus proche. Cependant, la RATP rappelle qu'elle n'a pas de pouvoirs de police et que c'est à la préfecture de police qu'il revient d'assurer la sécurité des voyageurs.

Une fête d'inauguration ?

Plusieurs personnes ont lancé l'idée d'une fête intégrant les riverains pour l'inauguration de l'entrée Guy-Patin (qui paiera ?), de faire participer des artistes de la Goutte d'Or

sur le chantier (des propositions concrètes semblent avoir déjà été faites), de rendre la station, une fois renouvée, encore plus belle en y intégrant un décor évoquant le caractère multiculturel du quartier Barbès et qui réaffirmerait la station dans son environnement urbain et humain.

On peut tout de même regretter que, malgré la masse financière considérable engagée dans la rénovation de la station – 92 millions de francs (14 millions d'euros) –, la RATP n'envisage pas d'augmenter les effectifs d'agents présents sur les lieux (l'entrée côté Guy-Patin sera automatique, pas de vendeur de billets autre que des machines)

Pour la station Château-Rouge, il faudra être patient. Une importante rénovation est envisagée après les travaux sur Barbès, fin 2003 donc...

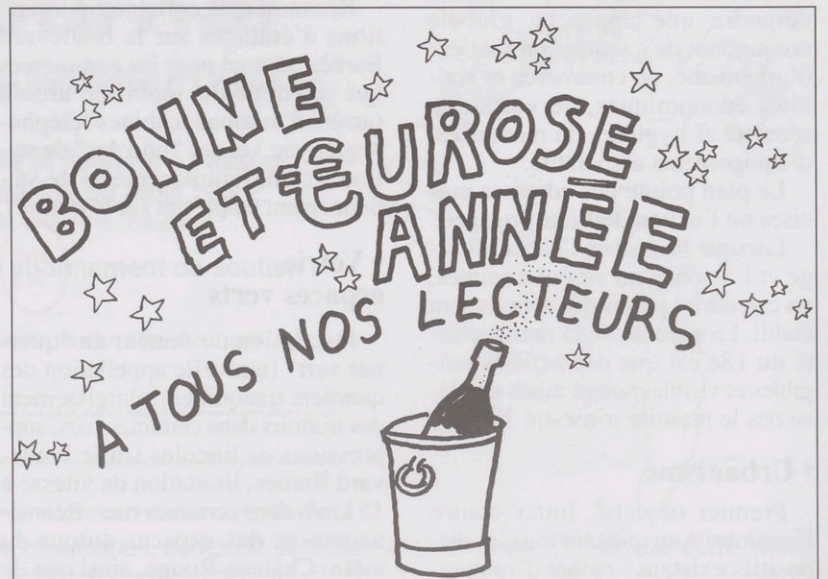
Claire Heudier

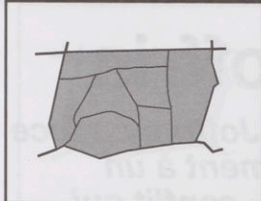
Miracle à Barbès

Miracle à Barbès-Rochechouart : le distributeur de cartes orange de la somptueuse station de métro, en panne début octobre comme début novembre (voir nos deux derniers numéros), était en parfait état de marche début décembre. Les usagers en sont restés pantois !

Il est vrai que parallèlement, le distributeur de tickets à l'unité ou au carnet (du côté entrée métro aérien) ne fonctionnait pas depuis plusieurs jours mais... on ne peut pas réclamer deux miracles simultanés, même en période de noyeux joël.

M.-P. L.





Les petits trous, les petits trous, toujours et encore...

● Impasse des Deux-Nèthes : c'est l'impasse

Le 26 novembre, un trou de plus de trois mètres de profondeur s'est ouvert à l'entrée de l'impasse des Deux-Nèthes, dans le quartier de la place Clichy. Cette entrée était en travaux pour consolidation du trottoir et installation d'une grille d'accès avec digicode. Ce chantier aurait-il suscité l'effondrement d'une cavité souterraine, dont on ignorait l'existence ? Les travaux ont été interrompus, le trou a été hâtivement

comblé, et depuis... plus rien. Les habitants de l'impasse se montrent inquiets de l'ampleur du sinistre et ne comprennent pas que cet effondrement n'intéresse personne !

On retrouve ici la même situation que pour la rue des Martyrs : de lenteurs en lenteurs en tout genre, les travaux sont effectués plusieurs mois après le sinistre, malgré l'impatience et les inquiétudes légitimes des riverains.

● Rue des Martyrs : travaux commencés

Cependant, en haut de la rue des Martyrs, où soudain, en mars dernier, s'était creusé un trou profond de cinq mètres, les sondages effectués ont permis de confirmer l'existence de remblais d'exploitation d'une ancienne carrière à ciel ouvert, de 7 à 18 mètres d'épaisseur, et de déterminer la nature des terrains géologiques. Ce sont ces remblais qui se sont effondrés.

Le bureau d'études a préconisé de consolider par injection jusqu'à la base de la carrière, sur 25 mètres de profondeur. Le chantier s'est (enfin) ouvert le 3 décembre. Confié à l'Inspection générale des carrières, il devrait durer cinq mois et donc se terminer fin avril. L'intervention consistera en la réalisation de 125 forages de 25 mètres de profondeur pour le déversement d'un coulis à base de sablon, de ciment, de beutonite et d'eau.

Il va sans dire que durant les travaux, ce secteur de la rue des Martyrs restera interdit à la circulation



et que le stationnement de la rue La-Vieuville sera neutralisé par moitié. Restent cependant des questions en suspens. D'abord connaître les causes exactes de cet effondrement : pour cela un nouvel expert devrait

être nommé en janvier. Ensuite, les copropriétaires peuvent-ils profiter des travaux pour faire effectuer des injections sous l'immeuble ? Une assemblée générale, prévue ces prochains jours, devrait statuer en fonction du devis présenté.

● Rue Tourlaque : trois forages effectués

Rue Tourlaque, suite à l'affaissement de chaussée qui s'est produit le 4 novembre dernier, l'Inspection générale des carrières cherche à connaître l'état des terrains. Trois forages ont été effectués du 19 au 29 novembre, leurs résultats détermineront les mesures à prendre pour assurer la sécurité.

Michel Cyrien

Une antenne-logement à la mairie du 18e

Trois bureaux fraîchement aménagés dans une partie de la *salle des drapeaux*, au rez-de-chaussée de la mairie du 18e, abritent, depuis octobre, l'antenne-logement.

Elle a pour objet de recevoir les demandes de logements sociaux faites par les habitants de notre arrondissement. C'est un lieu de décentralisation de la *Direction du logement et de l'habitat* (DLH), une des directions de la mairie de Paris, dont le siège central est dans le 4e.

Attention ! Cette antenne recueille les demandes du 18e, aide à constituer les dossiers et à les réactualiser, mais elle ne possède **aucun pouvoir d'attribution**. Elle ne résoudra pas le problème de pénurie bien connu : 800 logements environ ont été attribués l'an dernier pour les quelques 9 900 demandes enregistrées dans le 18e. Elle évite, en revanche, aux habitants du 18e de se déplacer au siège central de la DLH, dans le 4e.

Pièces à fournir avec la demande de logement : carte d'identité, ou passeport ou titre de séjour, carte de Sécurité sociale, justificatifs des trois derniers mois de ressources, plus éventuellement d'allocations familiales, le dernier avis d'imposition ou de non-imposition, le bail de location du logement actuel plus les trois dernières quittances de loyer, ou reçus d'hôtel, ou attestation d'hébergement, et tous les documents pouvant apporter des éléments sur votre situation particulière, tels que jugement d'expulsion ou certificat de grossesse.

L'antenne-logement est ouverte et enregistre les demandes du lundi ou vendredi de 8 h 30 à 16 h 30, le jeudi jusqu'à 19 h.

L'entreprise d'insertion "Pilier d'angle" tirée d'affaire pour le moment

L'entreprise d'insertion *Pilier d'angle* est probablement tirée d'affaire... pour le moment. Cette entreprise du bâtiment, dont le siège est rue de Tréaigne dans le 18e, a été créée pour employer des personnes en situation d'exclusion, notamment d'anciens alcooliques, et ainsi les aider à se réinsérer. À ce titre elle est subventionnée, mais cela ne suffit pas et même n'a aucun sens si elle n'a pas de travail. Or, dans la concurrence féroce qui règne dans cette branche d'activité, son rôle social la met inévitablement en situation défavorable : le personnel qu'elle emploie a un rendement moindre et l'encadrement est forcément plus important.

Le 22 octobre, *Pilier d'angle* a dû déposer son bilan. (Voir notre numéro d'octobre.) Le tribunal lui a accordé

quatre mois pour trouver une solution et rembourser ses créanciers.

À la suite du vote, au Conseil de Paris, d'un vœu déposé à ce sujet par Sylvain Garel, élu du 18e (Verts), la mairie de Paris a accordé une aide d'urgence à *Pilier d'angle*.

Mais surtout, une loi votée cet automne par le Parlement modifie les règles d'attribution des marchés publics : désormais, les travaux ne sont plus systématiquement accordés à l'entreprise la "moins disante", c'est-à-dire celle qui propose le devis le plus bas, mais on peut aussi tenir compte de critères environnementaux et sociaux.

À la mairie de Paris, on indique qu'on appliquera cette loi, notamment en faveur d'entreprises d'insertion telles que *Pilier d'angle*.

SUR L'AGENDA

Dans cette rubrique, nous publions des annonces de réunions, expositions, manifestations, qui nous sont communiquées par des associations ou organismes de diverses natures.

■ 17 janvier : CICA sur les conseils de quartier

Le CICA, qui rassemble les élus avec les représentants des associations, se tiendra jeudi 17 janvier à 19 h 30 à la mairie. Thèmes : les conseils de quartier et le "bureau des temps".

■ 20 janvier : Thé dansant à Amiraux-Simplon

Dimanche 20 janvier, *Simplon en fêtes* organise un thé dansant de 14 h 15 à 17 h 45, au 140 rue de Clignancourt. Valse, musette, tango, etc. Contact : Bruno Tardito, 01 42 23 32 76.

■ 26 janvier : Voix d'Afghanistan

L'association *Les parvis poétiques* invite à une rencontre avec des "voix d'Afghanistan", présentées par le poète Serge Sautreau, samedi 26 janvier à 18 h 30, à *Lectures gourmandes*, 28-30 rue de la Goutte d'Or : Sayd Bahodine Majrouh, sans doute le plus grand écrivain afghan contemporain, assassiné à Peshawar en 1988, et *Voix des femmes pachounes*.

■ 27 janvier : Visite d'églises à La Chapelle

Dimanche 27 janvier à 15 h, historique du quartier et visite commentée de l'église St-Denis et de la basilique Ste-Jeanne-d'Arc, visite animée par Jacques François, auteur d'un ouvrage sur l'histoire de La Chapelle. Gratuit. Entrée 16 rue de la Chapelle, ou 52 pl. de Torcy.

■ 27 janvier : Vente d'œuvres consacrées à Montmartre

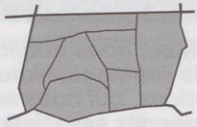
MM. Boscher, Studer et Fromentin, commissaires-priseurs, informent de la vente aux enchères de la bibliothèque d'un ancien Montmartrois, composée essentiellement d'œuvres consacrées à Montmartre : affiches, dessins originaux, livres (Poulbot, Steinlen, Willette, etc.), ainsi que de bandes dessinées et d'œuvres de Dubout et Peynet. Dim. 27 janv., 14 h à l'Hôtel Drouot. Catalogue disponible. Rens. : 01 42 55 51 75..

■ 31 janvier : Permanence de MD'Elles pour les femmes

Pour toutes les questions que se posent les femmes - formation, emploi, violences, santé, contraception, aide sociale... -, l'association *MD'Elles* tient une permanence au café du Petit Ney chaque dernier jeudi du mois (ce mois-ci, 31 janvier) de 18 h à 19 h 30. (18 av. de la Porte Montmartre.)

■ 2 février : La calligraphie chinoise à la Porte Montmartre

La bibliothèque de la Porte Montmartre fête le nouvel an chinois avec une conférence-démonstration sur la peinture et la calligraphie chinoises, par Liliane Borodine, le 2 février à 14 h. (18 av. de la Porte-Montmartre. 01 42 55 60 20.)



Des gardiens pour les squares !

Les squares du 18^e bénéficieront-ils bientôt de gardiens, si utiles pour faire respecter les bonnes règles, la propreté, la convivialité, la tolérance mutuelle entre petits et plus grands ?

Le conseil d'arrondissement du 18^e a voté, le 10 décembre, un vœu demandant un gardien pour chaque square. Le vœu émanait à l'origine de Roxane Decorte (RPR). Il a été examiné, amendé et voté à l'unanimité, moins les voix de Jean-Pierre Pierre-Bloch (DL) et de ses amis.

De nombreux squares du 18^e n'ont pas de gardien attiré. C'est le cas par exemple du nouveau square Boinod (square Henri-Sauvage), du square Léon, et du square Saint-Bernard dont le gardien, en place depuis cinq ans, a quitté ses fonctions l'été dernier et n'a pas été remplacé.

Le journal de la mairie du 18^e reparaît

sous le titre 18 le journal, avec une nouvelle formule

Le journal publié par la mairie du 18^e, dont la parution avait cessé il y a un an et demi (la municipalité ne voulait pas qu'on l'accuse de l'utiliser pour propagande électorale) vient de reparaître. Nouveau nom, 18 le journal, au lieu de 18e citoyen, et nouvelle formule : douze pages format journal, avec photos en couleur et, ce qui est nouveau par rapport au 18e citoyen, sans la moindre annonce publicitaire.

Le premier numéro, tiré à 90 000 exemplaires et daté de décembre, se divise en trois grands chapitres : *La ville change* (les dossiers en cours en matière d'urbanisme, de circulation et de politique scolaire), *Participer* (qui répertorie les assises et réunions organisées par la municipalité) et *Dans nos quartiers* (informations plus ciblées localement sur les aménagements réalisés).

Dans son éditorial, la maire du 18^e Annick Lepetit affirme sa volonté de «construire ensemble, en privilégiant le dialogue et la concertation, un arrondissement et une ville où il fera bon vivre pour tous». Elle souligne que le pluralisme sera respecté dans ce journal ; effectivement, il comporte deux brèves tribunes libres de l'opposition, l'une de Claude Lambert (RPR) sur l'insécurité, l'autre signée de Jean-Pierre Pierre-Bloch (DL), Olivier Régis et Angélique Michel. Les Verts et le PCF ont demandé qu'il puisse également y avoir des tribunes pour les groupes de la majorité...

Pas de sapin place Jules Joffrin

Cette année, il n'y a pas eu de sapins de Noël place Jules Joffrin, en face de la mairie, ni sur la place du Tertre. C'est dû essentiellement à un conflit larvé entre la mairie de Paris et M. Midani M'Barki... conflit qui s'est prolongé au conseil régional à propos d'une subvention d'un million.

Il n'y a pas eu cette année de sapins de Noël dressés sur la place Jules-Joffrin, en face de la mairie, ni sur la place du Tertre.

Ces sapins, depuis de nombreuses années, provenaient de la commune de Sandnes, en Norvège, liée à Montmartre par une sorte de jumelage associatif. C'est l'association d'artistes *Paris-Montmartre* qui avait conclu ce "mariage" et qui, chaque année, s'occupait de la venue à Paris des sapins, ainsi que du voyage d'une délégation d'habitants de Sandnes et de la fête d'inauguration avec fanfare norvégienne et poulbots. Mais cette année, les choses ne se sont pas passées selon l'habitude.

Votée seulement fin novembre

«Nous avons déposé en juin la demande pour notre subvention de fonctionnement habituelle, nous a expliqué Midani M'Barki, président de Paris-Montmartre (plus connu sous son seul prénom, Midani). Nous demandions 50 000 francs, ce qui nous permettait d'assumer, outre diverses autres activités, la moitié des frais relatifs aux sapins de Noël et à la venue de la délégation norvégienne, l'autre moitié étant à la charge de la mairie. Malgré plusieurs démarches, pas de réponse. Le 8 novembre, j'ai écrit pour exprimer ma crainte que les délais soient trop courts pour organiser cet événement. C'est seulement le 14 novembre qu'Annick Lepetit, maire du 18^e, nous a indiqué son accord en nous demandant un budget prévisionnel. Notre subvention a été votée le 27 novembre. C'était trop tard...»

Du côté de la municipalité du 18^e, on explique qu'on voulait obtenir de Midani M'Barki un budget détaillé à l'appui de sa demande de subvention. Mais, réplique Midani, il ne s'agit pas d'une subvention relative à telle ou telle action précise, mais d'une subvention de fonctionnement ; il n'a donc pas, dit-il, à fournir le détail des différentes actions, mais seulement le budget global de l'association.

Une revue trimestrielle

En réalité, il semble que ce retard soit dû en partie à des réticences de la nouvelle municipalité de Paris envers *Paris-Montmartre*. Cette association, outre la venue des sapins, organise chaque année un salon de peinture à la mairie et des voyages d'artistes. Elle publie aussi une revue trimestrielle, de présentation luxueuse... et assez controversée du côté de la gauche en raison notamment de ses prises de position politiques.

Midani M'Barki nous a affirmé qu'il souhaitait faire venir à nouveau

l'an prochain les traditionnels sapins.

Cependant, en même temps qu'il argumentait pour cette subvention de 50 000 F de la Ville de Paris, Midani poursuivait ailleurs un enjeu bien plus considérable.

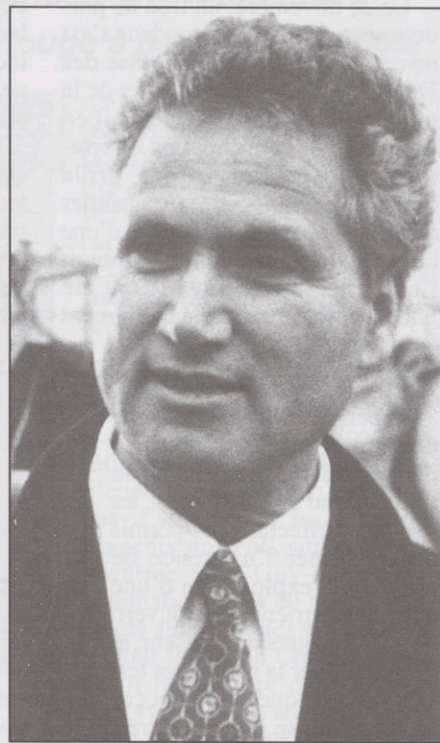
Pour un million de francs

Il a créé en novembre dernier une autre association, *Paris-Montmartre-Saint-Ouen-Clichy*, qu'il préside et dont le vice-président est William Delannoy, qui dirige par ailleurs l'association *Défense et promotion des Puces*. Et les deux hommes ont aussitôt demandé au conseil régional d'Ile-de-France une subvention d'un million de francs pour des opérations de promotion du tourisme aux Puces de Saint-Ouen, à Montmartre et autour du Stade de France.

William Delannoy a été candidat RPR aux élections municipales à Saint-Ouen et aux élections cantonales à Saint-Denis. De son côté, Midani M'Barki ne fait pas mystère de sa sympathie pour Patrick Stefanini (un des leaders RPR du 18^e).

Pour bien comprendre l'affaire, il faut se rappeler que la gauche (PS-PC-Verts) n'a pris la direction du conseil régional d'Ile-de-France qu'en raison du refus de la droite parlementaire de s'allier au Front national ; mais la gauche ne dispose pas d'une réelle majorité, et doit régulièrement passer des compromis avec les élus RPR, DL et UDF.

Ces compromis se manifestent notamment lors de l'octroi des subventions, examinées par la "commission permanente"... dans laquelle Patrick Stefanini, conseiller régional, joue un rôle important. (Il a agi, par exemple, pour faire voter



Midani M'Barki, président des associations Paris-Montmartre et Paris-Montmartre-Saint-Ouen-Clichy.

des subventions à plusieurs associations où l'on remarquait, dans les organes de direction et parfois à la trésorerie, les noms de certains de ses proches amis.)

La demande de subvention d'un million de francs pour *Paris-Montmartre-Saint-Ouen-Clichy* suivait donc son bonhomme de chemin dans les rouages du conseil régional, et se trouvait en passe d'aboutir... jusqu'au moment où Annick Lepetit, maire du 18^e et conseillère régionale (PS) a pris connaissance du dossier. Petit scandale. Le dossier a été retiré de l'ordre du jour de la *commission permanente* et sera à nouveau examiné le 7 février.

Noël Monier

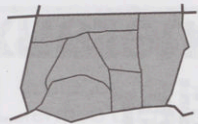
Des cérémonies en mairie du 18^e pour les "pacsés"

Les couples voulant se "pacser" pourront désormais, dans le 18^e, faire célébrer leur union en mairie. Le conseil d'arrondissement a en effet voté un vœu en ce sens, proposé par les Verts et approuvé à l'unanimité par les conseillers de la gauche plurielle moins une voix contre, celle de Roger Leray (PS), qui n'a pas donné d'explication de vote, tandis que l'opposition s'abstenait ou ne prenait pas part au vote.

Le 9^e avait été le premier arrondissement parisien à décider, en juillet

2001, que les "pacsés" pourraient dire *oui* devant le maire ou un de ses adjoints ; le 10^e en a fait autant le 7 novembre ; c'est maintenant le tour du 18^e.

C'est une décision à caractère uniquement symbolique, reconnaissant la volonté d'un couple de vivre ensemble et de vouloir le marquer par une cérémonie. Cependant les PACS doivent, comme avant et comme partout ailleurs, être signés préalablement au tribunal d'instance pour être valables. ■



Les enfants iront-ils à l'école le samedi matin à la rentrée 2002 ?

Les discussions sont vives à Paris à propos des modifications des rythmes scolaires. École le mercredi, plus d'école le samedi, raccourcissement des vacances ? Dans le 18e, certains soulignent que la question ne se pose pas forcément de la même façon partout.

Pour ou contre la suppression de l'école le samedi matin, le sujet n'est pas nouveau et fait même figure de marronnier dans le domaine scolaire. Depuis plus de vingt ans, "l'aménagement des rythmes scolaires" fait réfléchir ou agacer les acteurs de la vie scolaire.

Sur ce point, la France occupe une place spécifique en Europe, avec la charge journalière de travail la plus importante, les vacances les plus longues, et une spécialité : la coupure du mercredi, avec classe la plupart des samedis matin.

Débat ouvert à Paris

Aujourd'hui, des écoles françaises ont réaménagé leurs rythmes scolaires au quotidien, à la semaine, voire à l'année. Les initiatives sont encore timides et les intérêts qui les sous-tendent contradictoires.

À Paris, le débat est ouvert, et au programme de la nouvelle municipalité pour la rentrée 2002. Les 27 et 28 novembre derniers se sont tenus à Paris les "États généraux des rythmes scolaires", deux journées d'études et de débats qui ont rassemblé le rectorat de Paris, des directeurs d'établissements scolaires, des enseignants, des parents d'élèves et des spécialistes de l'enfance. Mais le consensus n'est pas d'actualité, à en croire le récent mouvement de grève des enseignants parisiens.

Des enseignants du 18e

Dans le 18e arrondissement, comme dans l'ensemble de la capitale, la question suscite de vives polémiques, avec des particularités propres à nos quartiers.

Maïté Klein, directrice de l'école élémentaire Doudeauville, située en ZEP (zone d'éducation prioritaire), a assisté aux récents États généraux : « Il y a véritablement une différence de point de vue entre les enseignants du nord-est de Paris et les autres. Dans nos écoles, la tension est telle, tant chez les enfants que chez les instituteurs, qu'il n'est pas vraiment concevable de faire basculer le same-

di matin au mercredi matin. Enfants et enseignants ont besoin de ce temps de repos au milieu de la semaine. »

Certains chercheurs avancent que le maintien de la classe du samedi matin serait favorable aux enfants scolarisés en ZEP, et une coupure de deux jours néfastes pour les apprentissages fondamentaux. Ce n'est pas l'avis des enseignants de l'école Doudeauville : favorables au maintien de la coupure du mercredi, ils souhaitent aussi voir disparaître l'école du samedi matin.

« Ici, on est tous d'accord pour supprimer le samedi matin et pour raccourcir les vacances scolaires. Compte tenu de la réduction du temps de travail et de la forte proportion d'enfants dont les parents sont séparés, l'école le samedi matin en 2001 est une aberration. Le calendrier des samedis matins travaillés étant fluctuants, je ne peux jamais programmer à l'avance ce que je vais faire avec mes élèves. Personnellement, je ne suis pas contre le mercredi matin, mais ce serait prendre le risque de déséquilibrer le système des centres de loisirs et ceux qui y travaillent », explique Ariel, enseignant en CM1.

Qu'en pensent les enfants ?

Si on consulte les enfants, les avis sont divisés. Séraphine, élève de CE2, aimerait « dormir le samedi matin et continuer à faire des activités le mercredi ». Pour Nico, CM2, il faut « supprimer le samedi matin parce que c'est fatiguant, mais en même temps c'est un jour où on est tranquille, car il n'y a pas beaucoup d'enfants. Le maître rigole et on discute de choses intéressantes. » Quand à Rodolphe, à condition de faire des maths, peu importe que ce soit le samedi ou le mercredi.

On entend un discours plus unanime chez les parents. Laurent souhaite « un samedi libéré pour se reposer tous ensemble et profiter les uns des autres. La bonne solution serait une semaine de quatre jours et moins de vacances d'été. » Pour Nathalie, maman de Jules (CM1) : « Il faut

avant tout tenir compte de l'intérêt des enfants avant celui des parents. Je vis séparée du père de Jules, ils se voient un week-end sur deux, et uniquement pendant une journée et demie lorsqu'il y a école le samedi. »

Dès la rentrée 2002

On peut, bien sûr, allonger cette liste des personnes ou des professionnels qui défendent un avis : les responsables du secteur touristique (qui, en majorité, sont plutôt contre le raccourcissement des vacances), les animateurs des associations sportives ou culturelles, les serviteurs des cultes... Reste néanmoins la nécessité d'adapter les rythmes scolaires aux mutations sociales.

Le 19 décembre, le recteur de l'Académie de Paris, René Blanchet, a annoncé ses propositions : une semaine de cinq jours avec mercredis matins travaillés, samedis libres, et journées se terminant plus tôt. Elles s'inscrivent dans le droit fil des projets avancés lors des États généraux. Un questionnaire sera envoyé début janvier aux personnels des écoles et aux parents d'élèves élus (réponses souhaitées avant le 18 janvier).

Après consultations des instances paritaires, le recteur prendra sa décision au mois de mars ; ainsi, s'il y a consensus, les nouveaux rythmes scolaires pourraient se mettre en place dès la rentrée de septembre 2002.

Activités périscolaires

Il a également proposé une légère augmentation de la durée des vacances de la Toussaint (décision finalement prise au niveau national par Jack Lang), passant d'une semaine à dix jours, et insisté sur « l'importance des activités périscolaires non obligatoires mais offertes à tous. »

L'archevêché de Paris a réagi immédiatement, le cardinal Lustiger exprimant « son désaccord » sur les cours du mercredi matin, et demandant « comme la loi Jules Ferry de 1882 le garantit, un temps suffisant et repéré pour l'instruction religieuse ».

Delphine Perl



Thierry Nectoux (www.chambrenoire.com)

Une expérience d'aménagement des horaires à l'école Houdon

Ne dites pas à Gilles Boddaert, directeur de l'école de la rue Houdon, que l'expérience qu'il mène depuis 1984 dans son établissement a pour principal objectif d'offrir des activités ludiques aux enfants ! Dans son école, comme dans les autres, l'objectif de l'équipe pédagogique, c'est : enseigner aux enfants le programme de l'Éducation nationale. Que cela soit clair, "on n'est pas un centre de loisirs", et la mission de l'école est bien l'apprentissage scolaire.

Depuis des années, Gilles Boddaert, également président de l'Association parisienne pour l'aménagement du temps de l'enfant, réfléchit sur les raisons de l'échec scolaire. Celles-ci peuvent être du ressort familial, mais également du ressort de l'école et là, c'est son boulot.

À l'école Houdon, dans une zone hétérogène sur le plan socio-culturel, l'équipe pédagogique a donc dégagé quelques raisons de la non-réussite scolaire pour mieux lutter contre elle.

Des bases culturelles communes

L'enseignement, pour qu'il soit efficace, suppose d'abord un référentiel commun, des bases culturelles permettant à chacun de se comprendre. Or cela est parfois loin d'être le cas.

La suprématie des maths et du français à l'école, qui éclipse d'autres domaines tels que les sciences ou l'éducation physique et sportive, est également identifiée comme une raison de l'échec scolaire.

Le cadre horaire figé depuis un siècle, qui ne respecte pas les rythmes de l'enfant, en serait une autre. On n'est plus aujourd'hui dans la situation du maître de la fin du XIXe siècle, qui enseignait du haut de l'estrade à des ensembles d'élèves relativement homogènes. Aujourd'hui les classes

(Suite en page 8)



États généraux du quartier de La Chapelle

le 12 et le 13 janvier

organisés dans le cadre du
"contrat de ville" (DSU)

Thierry Nectoux (www.chambrenoire.com)



Dans la cour de récréation de l'école de la rue Houdon

(Suite de la page 7)

sont plus hétérogènes ; les enfants ont des rythmes d'apprentissage différents, et les enseignants ont besoin de temps, pour pouvoir varier les méthodes, et pour se concerter davantage au sein de l'équipe pédagogique.

D'autres raisons ont été identifiées, qui se résument dans une constatation essentielle : le plaisir de venir à l'école et d'apprendre n'est pas là...

Que faut-il faire ? Pour l'équipe de la rue Houdon, la réponse s'articule autour de deux idées force.

Des après-midi libres

La première, faire rentrer la culture à l'école sous toutes ses formes, y compris sportives, afin de contribuer à cette culture commune qui sert de fondement à l'apprentissage scolaire – et qui se construit également dans un temps péri-scolaire riche en activités variées.

Deuxième idée force : la régulation de la semaine scolaire, pas dans une optique de réforme du déroulement du temps, mais de régulation du contenu. Si la journée et la semaine des élèves doivent être réformées, ce n'est que pour mieux en exploiter les contenus.

Le samedi matin, qui était devenu de moins en moins opérationnel du fait du nombre important d'absences, a

donc été supprimé au profit du mercredi matin.

La matinée scolaire a été rallongée jusqu'à 13 h, ce qui permet aux enseignants de mieux suivre leurs élèves. Elle est entrecoupée d'une collation. Deux après-midi par semaine, les enfants peuvent se rendre dans des centres d'activités culturelles et sportives gratuites, où ils sont encadrés par des professionnels. Ces après-midi-là, les parents qui le souhaitent peuvent garder leurs enfants avec eux. Cette organisation de la semaine permet en outre de dégager des temps de concertation pour les enseignants.

Si Gilles Boddart est intervenu aux États généraux sur les rythmes scolaires à Paris les 27 et 28 novembre, ça n'est pas pour décider si travailler le samedi matin est ou pas est une bonne chose, mais pour faire part de son expérience qui, dit-il, a fait ses preuves. Les résultats des élèves de l'école aux examens seraient en progression et supérieurs à la moyenne nationale. Peut-on encore qualifier d'expérimental un projet en œuvre depuis près de dix-huit ans ? Est-ce son coût (1 650 francs par an et par élève, soit environ 1 % du budget scolaire de la Ville si l'expérience est généralisée), qui empêche qu'il soit étendu ?

Christelle Destors

Samedi 12 et dimanche 13 janvier vont se tenir les États généraux de La Chapelle, dans le cadre du "contrat de ville" (DSU). On y abordera, dans douze "ateliers", tous les aspects de la vie du quartier et de ses problèmes : prévention sociale, santé, logement, sécurité, sport, culture, accès aux services publics, transports, etc.

Ces États généraux devront réaliser un constat de la situation, faire des propositions et surtout dégager des priorités.

Ils alimenteront le travail de la "commission locale de concertation", qui regroupe les représentants des pouvoirs publics et ceux des habitants, élus locaux et associatifs, et qui se réunira à partir de février.

La parole aux acteurs locaux

Le quartier de La Chapelle est en effet, depuis environ un an maintenant, inséré dans le cadre d'un "contrat de ville", ce qu'on appelait naguère DSU (développement social urbain). Ce contrat lie l'État et ses divers services, la commune (la Ville de Paris) et la région, mais il offre également aux "acteurs locaux", c'est-à-dire aux associations, aux commerçants, aux simples habitants, des possibilités plus grandes de se faire entendre et d'agir.

Dans ce cadre, pour aider les habitants à établir leur "projet de quartier", l'équipe de développement local a mis en place une enquête : vingt-sept associations du quartier et douze institutions ont été rencontrées, ont donné leur vision, leurs propositions. La synthèse de cette enquête a été présentée aux associations le 18 décembre à la mairie.

Une image de tristesse

Ce qui revient de façon récurrente : une image du quartier marquée par le manque d'animation, la tristesse ; un sentiment d'abandon devant la lenteur de la mise en œuvre des aménagements, l'insalubrité, les immeubles murés, la concentration de la pauvreté et de l'exclusion dans certaines zones, le dépérissement du commerce de proximité.

Les personnes interrogées ont évoqué la saleté des rues, les problèmes posés par la toxicomanie, l'existence de bandes de jeunes. Et, presque toutes, l'absence ou l'insuffisance des équipements collectifs.

Des points de force sont également notés : le pôle d'animation commerciale du centre ville avec le marché de l'Olive (bien que de plus en plus d'emplacements n'y trouvent plus preneur), une forte présence associative, des projets urbains dont la mise en œuvre est très attendue.

Des propositions

Des propositions : améliorer la propreté, utiliser ou valoriser les terrains en friche, dynamiser les commerces, créer des équipements culturels, créer du lien entre secteurs enclavés, créer un lieu de service (un immeuble par exemple) partagé entre des organismes institutionnels qui seraient décentralisés, et des associations ; renforcer les lieux d'accueil pour la petite enfance ; impliquer les personnes âgées dans les actions de soutien scolaire, alphabétisation... ; en ce qui concerne la toxicomanie, développer les antennes mobiles, développer la réflexion commune.

Question de temps disponible

Il y a du pain sur la planche pour les associations de La Chapelle. Une question cependant : auront-elles les moyens de faire face à cette nouvelle donne ? Améliorer la concertation, la prise en charge par tous, c'est bien, mais cela demande du temps et des énergies. La commission locale de concertation, où elles seront représentées, va se mettre en place en même temps que le conseil de quartier. N'y a-t-il pas le risque d'un "empilement" des structures de concertation qui épuiserait les bénévoles que sont les militants associatifs ? Les associations auront-elles assez de militants, de temps disponible... et de moyens ?

□ Renseignements sur les États généraux de La Chapelle : équipe de développement local, 24-26 rue Raymond Queneau. Tél. 01 42 05 10 11. (Voir le 18e du mois novembre 2001.)



PARIS18.NET

La vie de votre quartier sur Internet



Rendez-vous sur
www.paris18.net

Le métro Marx Dormoy fermé du 7 janvier au 15 mars

La station Marx-Dormoy sur la ligne 12 sera fermée du 7 janvier au 15 mars 2002 en raison de travaux de rénovation (carrelages, modernisation des bureaux de vente, nouvelle signalétique, renforcement des éclairages...).

Pour accéder à la ligne 12 (Porte de la Chapelle-mairie d'Issy), les habitants du quartier devront se rendre soit à la station Porte-de-la-Chapelle, à 700 mètres, soit à Marcadet-Poissonniers, à 650 mètres.



Cour du Maroc : un compromis difficile à trouver

Il y aurait une extension des entrepôts Tafanel, mais sur une surface trois fois moins grande que celle qu'envisageait la SNCF. Et surtout, les nouveaux bâtiments seraient enterrés sous une butte verte. Mais le désaccord persiste sur les dimensions de cette butte.

L'accord n'est toujours pas fait entre la SNCF et les associations d'habitants au sujet de l'utilisation du vaste terrain de la cour du Maroc. (Voir nos derniers numéros.) On a failli y parvenir, et puis une dernière manœuvre a remis les choses en question.

Le point sur ce qui est maintenant acquis et ce qui reste en litige :

- Il y aura sur la cour du Maroc un très grand jardin public. Mais occupera-t-il la totalité de l'espace disponible (41 600 m²), ou bien devra-t-on en laisser une partie pour l'extension des entrepôts Tafanel, comme le souhaite la SNCF ?

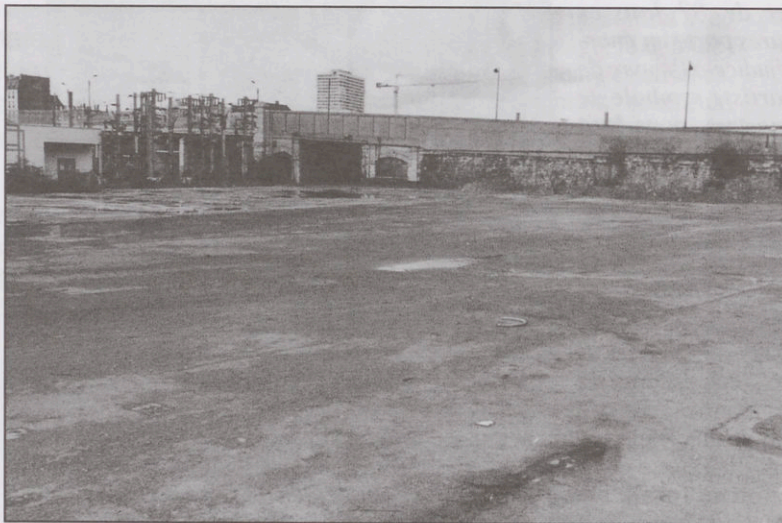
Le permis de construire pour 12 000 m² sera refusé

- La SNCF avait déposé une demande de permis de construire pour une extension de Tafanel sur 12 000 m². Le Conseil de Paris s'y était déclaré opposé, se ralliant au point de vue des habitants. Une commission a été créée, réunissant les représentants de la mairie de Paris, la SNCF, et le préfet, qui a la responsabilité d'accorder ou de refuser le permis de construire. Il semble acquis que ce permis ne sera pas accordé dans la forme demandée.

Tafanel déménagera en totalité, mais pas tout de suite

- Il semble acquis également qu'à terme l'entreprise Tafanel s'en ira totalement du quartier, y compris des terrains qu'elle occupe actuellement au nord du pont Riquet. Mais à une échéance assez lointaine. Dans huit ans, dans dix ans ? On ne sait pas.

Tafanel déménagerait sur un terrain situé au nord de l'Évangile, entre les voies ferrées et le boulevard Ney, à l'emplacement des anciens entrepôts Calberson. Mais



C'est dans cette partie de la cour du Maroc, au pied du pont Riquet (que l'on voit au fond), que serait créée la butte de terre recouvrant les 4 000 m² de nouveaux entrepôts Tafanel.

la réflexion sur l'utilisation de cette zone n'est pas encore achevée. On a le projet d'y installer aussi le centre de tri des déchets, et sans doute d'autres équipements.

En attendant, l'entreprise Tafanel reste là où elle est, mais elle veut s'agrandir. La SNCF la soutient, car c'est un gros client pour le fret, et ne renonce donc pas à utiliser pour cela une partie de la cour du Maroc.

Des terrains de sport sur la butte de terre

- Un compromis a été imaginé : créer de nouveaux entrepôts pour Tafanel du côté sud du pont Riquet, c'est-à-dire sur la cour du Maroc, comme le souhaite la SNCF, mais sur une surface nettement moins importante et en les enterrant. Les bâtiments seraient recouverts d'une butte de terre de 6 mètres de hauteur environ, qui pourrait être plantée d'herbe et d'arbustes, et au-dessus de laquelle seraient installés des espaces sportifs – qui font cruellement défaut dans le quartier.

Cette butte devait faire 35 mètres de large sur 110 mètres de long, soit 3 850 m². Tel était le projet sorti de la commission.

L'association *Les jardins d'Éole*, qui regroupe des riverains et se bat depuis des années sur ce dossier, était disposée à accepter ce compromis. Dans huit ou dix ans, lorsque Tafanel partira, le bâtiment enterré pourrait être converti en équipement collectif, par exemple un gymnase.

- Mais le 20 décembre, lorsque la commission a reçu les représentants des Jardins d'Éole, le projet avait changé. Il était toujours question d'un bâtiment enterré sous une butte de 6 mètres de haut, mais les dimensions n'étaient plus les mêmes : la SNCF parle maintenant de 200 m de long sur 20 m de profondeur, et le préfet semble prêt à accepter.

Ça fait à peu près la même surface, mais ce n'est pas du tout pareil : d'une part, la butte dominera une très grande partie du jardin, dont elle rendra l'aménagement et l'utilisation plus difficiles ; d'autre part et surtout, 20 m de largeur, c'est trop peu pour qu'on y installe les équipements sportifs souhaités. «Si, répond la SNCF, on peut y créer des courts de tennis.» Mais il n'existe pas vraiment dans le quartier de demande pour des courts de tennis.

Recours ou pas ?

Les responsables de l'association *Les jardins d'Éole* sont très insatisfaits, mais s'interrogent : que faire ? Si le préfet donne le permis de construire, l'association peut engager un recours juridique pour tenter de le faire annuler, mais d'une part il n'est pas certain qu'il aboutisse victorieusement, et d'autre part cela retardera, de deux ans peut-être, le début des travaux du jardin.

S'il n'y a pas de recours, le jardin pourrait être inauguré dans quatre ou cinq ans. On en est là. ■

Rue L'Olive, tout ce qu'il faut pour la beauté

Nouvelle venue dans la rue L'Olive, la petite échoppe et accueillante, Edi a fait le pari de l'originalité et de la beauté. Outre les sels de bains, huiles, savons, paillettes, qui rivalisent de couleurs et de senteurs, on trouve dans son magasin de très beaux objets de déco d'intérieur en fer forgé et pâte de verre, ainsi que des lampes superbes qui garnissent habituellement les étalages branchés de la capitale (mais à des prix nettement moins light). De quoi illuminer son quotidien à prix tout doux, et buller voluptueusement dans sa salle de bains...

Dominique Kopp

□ **Eden Flower** : 6, rue de l'Olive, 75018 Paris Tél. 01 40 38 23 79. Ouvert tous les jours, sauf le lundi et le dimanche après-midi.

La gare RER Éole-Évangile en panne

Depuis longtemps, il est question de créer, à l'endroit où se rejoignent la rue de l'Évangile et la rue d'Aubervilliers, une gare de la nouvelle ligne de RER Éole. La ligne Éole, à cet endroit, emprunte un tracé parallèle aux voies de chemin de fer de l'Est, qui enjambent la rue d'Aubervilliers par un large pont. C'est là que sera créée la gare.

Elle desservira un secteur assez pauvre actuellement en transports en commun : Porte d'Aubervilliers, zone d'entreprises Cap-18. Elle devrait, par la suite, faire la jonction avec une ligne de tramway, qui reliera Paris à Saint-Denis, Épinay et Villetaneuse.

La décision de créer cette station a été prise officiellement, et le contrat de plan État-Région 2000-2006 prévoit un premier financement de 200 millions de francs.

Tant qu'il était question de recevoir à Paris les Jeux olympiques en 2008, on parlait beaucoup de cette station, qui aurait desservi la grande salle et le stade nautique. Mais actuellement tout est en panne. Sophie Meynaud, élue du 18^e (PCF) au Conseil de Paris, a déposé une question à ce sujet au maire de Paris. Dans sa réponse, le représentant du maire reconnaît le retard : notamment, la commission de suivi du projet ne s'est jamais réunie. Il s'engage à intervenir pour que les études préparatoires soient engagées au plus vite.



Des Poulbot d'avant les "poulbots" : vrais ou faux ?

Polémique autour d'un livre présentant des dessins inédits qui auraient été réalisés par Poulbot en 1905. Selon l'Association des amis de Francisque Poulbot, ce seraient des faux. Ce que nie énergiquement celui qui a réalisé le livre.

Pipelets et pipelettes, pioupious, arpètes et lorettes, filles en cheveux et en jupon ou bien enchapeautées, hommes en blouse ou en casquettes, gosses des rues : tout un petit peuple du début du siècle dernier défile dans *Les Parisiens de Poulbot*, un album de croquis que vient de publier Le Cherche midi éditeur.

Trait nerveux, griffé pour cette galerie de portraits sans complaisance avec des personnages aux traits creusés, aux corps abîmés par une vie difficile, des gamins faméliques, ayant oublié de sourire, loin des petits "poulbots" malicieux et rigolards si bien connus.

Mais ces croquis, qui dateraient de 1905, d'une époque où Francisque Poulbot avait tout juste 26 ans, assez différents de ceux de la maturité du dessinateur, sont-ils vraiment de lui ?

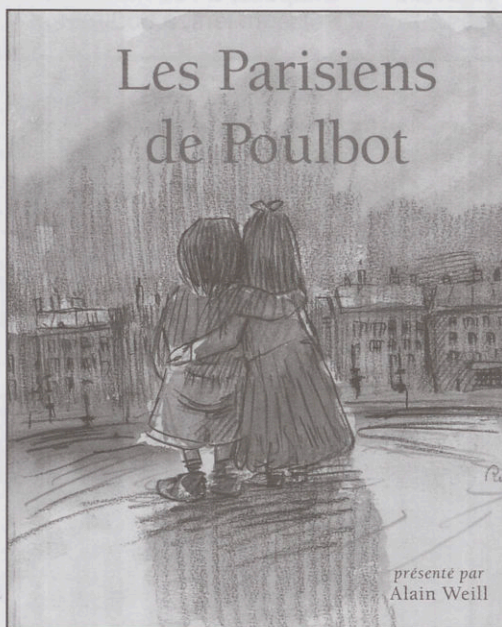
Cinq experts

Une polémique s'est instaurée dès la sortie du livre et l'association des Amis de Francisque Poulbot affirme qu'il s'agit de faux. «Ce livre

composé de 111 faux dessins et de 87 fausses signatures porte un énorme préjudice à l'œuvre de notre artiste symbole de Montmartre», nous écrit son président, signalant qu'une procédure va être engagée par les ayants-droits de l'artiste pour faire retirer l'ouvrage de la vente.

De son côté, l'éditeur assure de sa bonne foi et affirme s'être entouré de toutes garanties, comme de l'avis de cinq experts qui ont tous affirmé, dit-il, que ces dessins, au crayon ou au fusain rehaussés de touches de gouache, étaient bien de la main de Poulbot.

Quant à celui qui les a découverts et qui a réalisé le livre, c'est Alain Weill, l'ancien directeur du Musée de l'affiche, par ailleurs auteur de nombreux ouvrages d'art et commissaire de plusieurs expositions, expert reconnu dans le domaine des arts graphiques. Alain Weill refuse de dire où et comment il s'est pro-



Le livre controversé

curé ces dessins – «secret professionnel» – mais il s'indigne «qu'on puisse douter de son sérieux ou du sérieux des experts qui ont engagé leur responsabilité», dont deux experts auprès des tribunaux, nous dit-il, annonçant lui aussi son intention d'engager une contre-procédure.

Affaire à suivre.

Marie-Pierre Larrivé

□ *Les Parisiens de Poulbot*, album de dessins. Le Cherche Midi éditeur. 128 pages, 22,56 € (148 F).

Réaménagement des boulevards de Rochechouart et de Clichy (suite)

La maire du 18e et son homologue du 9e ont organisé conjointement une réunion publique afin de prendre l'avis des habitants sur le réaménagement des boulevards de Clichy et de Rochechouart. Trois hypothèses ont été présentées, mais elles sont sensiblement différentes des trois propositions présentées fin octobre aux associations riveraines. Ces différences sont dues au fait que la Ville a voulu prendre en compte l'avis du Mouvement de défense de la bicyclette et de certaines associations telles que *Déclic 17/18* ou l'ADDM qui n'étaient pas favorables à l'implantation de la piste cyclable sur le terre-plein central.

Aucune préférence ne s'est dégagée de cette réunion. C'est peut-être au futur conseil de quartier, qu'Annick Lepetit souhaite à cheval entre le 18e et le 9e, que seront présentées les prochaines propositions de la Ville de Paris.

L'orgue de St-Jean-de-Montmartre à la recherche d'un second souffle

L'orgue de l'église Saint-Jean-de-Montmartre date des années 1860-1875. Il a été construit par Aristide Cavaillé-Coll, le plus célèbre facteur d'orgues français du XIXe siècle, reconnu dans le monde entier, et viendrait du collège du Sacré-Cœur de la Ferrandière, à Lyon. Il est arrivé à Saint-Jean en 1910.

Après avoir subi certaines transformations, et surtout par manque d'entretien, il se trouve en très mauvais état et subit un "relevage" en 1979. Aujourd'hui, plus qu'un relevage, il lui faudrait une restauration.

Poussière, changements brusques de température, proximité de la rue, structure en béton armé et système de chauffage qui favorisent une température assez haute : «*Les tuyaux fondent, les tuyaux s'effondrent*», nous dit l'organiste Franck Mento.

Cet orgue est pourtant d'une grande qualité, très adapté notamment aux œuvres musicales du XIXe siècle. Un orgue «poétique», mais qui manque de souffle : des soufflets sont crevés, le son est poussif, et lorsqu'on mobilise beaucoup de tuyaux, la soufflerie ne suit plus :

«*Les poumons de cet instrument sont défaillants. À force d'attendre, dans quelque temps cet orgue ne sonnera plus.*» Or la paroisse ne peut pas payer une restauration – qui coûterait au minimum 300 000 francs. Franck Mento, l'organiste, essaie de faire classer l'orgue, qui appartient à la Ville de Paris, mais les procédures sont longues...

Claire Friedel

Près de 300 logements nouveaux rue Christiani et pas de crèche ni d'école

Les 126 premiers appartements du programme immobilier des "bâtiments BNP", au 7 rue Christiani, ont été livrés entre juillet et octobre 2001 ; ils sont maintenant habités, par une population jeune en majorité, dont vingt-cinq futures mamans. Le deuxième programme comportera 173 appartements ; le chantier a maintenant atteint le dernier étage des bâtiments et les logements seront mis à disposition des locataires en juin et juillet 2002, donc avec quelques mois de retard par rapport aux prévisions initiales.

Là aussi, on attend des ménages jeunes, donc des enfants. Or il n'est toujours pas prévu de crèche ni d'école nouvelle dans ce secteur. Le conseil d'arrondissement du 18e en avait fait la demande à l'ancien maire de Paris, Jean Tiberi, mais sans succès, et le problème reste posé.

C'est dans cet ensemble immo-

bilier qu'un magasin Virgin-Méga-store doit ouvrir sur deux niveaux (rez-de-chaussée et sous-sol), dans la rotonde à l'angle du boulevard Barbès. Une grande surface de jouets, *La Grande récré*, est également prévue.

Les anciens grands magasins Dufayel

Ces immeubles font partie d'un pâté de maisons qui, de 1892 à 1940, abrita les *Grands magasins Dufayel*, pionniers de la vente à crédit au grand public. Ceux-ci occupaient une énorme surface, presque tout l'espace entre le boulevard Barbès, la rue Christiani, la rue de Clignancourt et la rue de Sofia. (Voir l'histoire des Grands magasins Dufayel dans *le 18e du mois* n° 32.).

Pendant la guerre de 1939-1945, l'armée d'occupation allemande y installa les services de la *Krieg-*

smarine. Après la guerre et une brève période d'occupation par l'armée américaine, ces bâtiments furent repris par une grande banque, la BNCI, devenue ensuite la BNP par fusion avec le *Comptoir national d'escompte*. C'était "l'usine" de la BNP : près de six mille salariés y travaillaient à une certaine époque. Il en reste moins de 1 200. La BNP a donc regroupé ses bureaux du côté rue de Sofia et entrepris un vaste programme immobilier dans l'autre moitié du pâté de maisons, démolissant les anciens bâtiments et ne conservant que la façade sur la rue.

Les 126 premiers logements ont été vendus en copropriété par la société Meunier, filiale immobilière de la BNP. Les 173 autres seront gérés par l'OPAC, principale société immobilière de la Ville de Paris.

Michel Cyprien et Noël Monier

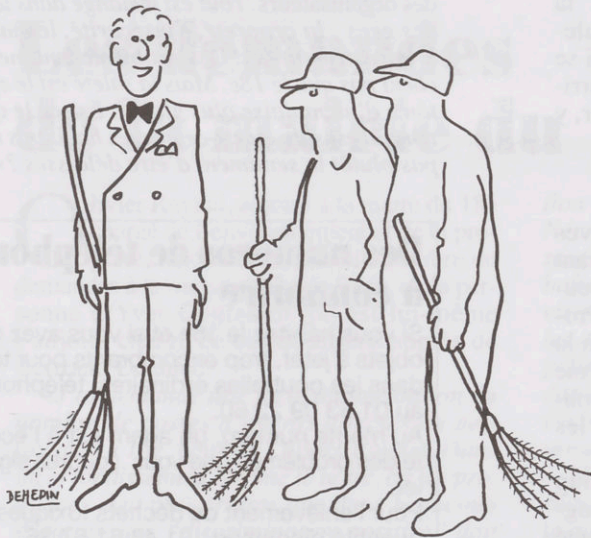
La question de la propreté des rues et des espaces publics est à l'ordre du jour.

Dans le quartier de La Chapelle, une pétition à ce sujet circule, on la trouve chez de nombreux commerçants. Une manifestation sur ce thème a eu lieu le 15 décembre, et une rencontre avec la responsable des services de la propreté dans le 18^e le 11 décembre.

De son côté, l'adjoint au maire du 18^e chargé de ces questions, Olivier Raynal, veut faire prendre en compte par la mairie de Paris un certain nombre de demandes.

La mairie de Paris, quant à elle, a fait de la propreté une de ses priorités : budget en hausse de 5 %, et 227 agents supplémentaires.

MOI J'ACCEPTÉ DE TRAVAILLER
LE DIMANCHE MAIS J'AIME BIEN
MARQUER LA DIFFÉRENCE



Balayeurs : le 18^e au-dessus de la moyenne

Le journal *le Parisien* a publié le 11 décembre un tableau indiquant le nombre de balayeurs affectés à chaque arrondissement, rapporté au nombre de mètres carrés de voirie. Le 18^e n'est pas mal placé : 323 balayeurs pour 541 800 m², cela fait 1 677 m² par balayeur. Si l'on s'en tient aux chiffres, seuls le secteur 2^e-3^e et le secteur 9^e-10^e sont plus favorisés que le 18^e. Le 19^e, le 20^e se classent nettement derrière. Le plus défavorisé est le 12^e.

Mais il faut relativiser ces statistiques. On doit tenir compte d'autres critères : densité de la population, linéaires des caniveaux, etc. Et bien entendu des activités du quartier : le secteur Château-Rouge par exemple, avec l'affluence énorme, excessive qu'il connaît en raison du "marché africain", exige davantage de personnel de nettoyage que les rues du 16^e arrondissement !

La propreté dans le 18^e, comment ça fonctionne ?

Le service de la *Propreté de Paris* a deux fonctions : d'une part la collecte des ordures ménagères, d'autre part le nettoyage et le maintien de la propreté.

La collecte des ordures ménagères et celle du papier et du verre sont effectuées par des sociétés privées qui ont passé un contrat avec la mairie. Le balayage, le lavage, le déblaiement des marchés, l'enlèvement des affiches, la collecte des objets encombrants sont, eux, assurés par des employés de la Ville de Paris.

La plupart des employés municipaux ont des horaires de travail établis selon le principe du "repos fixe alterné" : deux jours de repos consécutifs (samedi-dimanche ou dimanche-lundi). Concrètement, du mardi au vendredi, la totalité des équipes est présente, ce qui permet d'assurer un bon nettoyage de l'arrondissement. Le samedi et le lundi, avec un effectif de 50 %, la fréquence de balayage et de lavage chute, avec une priorité pour les sec-

teurs critiques (marchés, zones commerçantes ou touristiques). Et le dimanche, la situation est beaucoup plus critique car théoriquement l'effectif est nul (bien qu'il y ait le dimanche aussi des marchés et une forte affluence touristique). Un dispositif d'heures supplémentaires a donc été mis en place pour pallier le manque de personnel.

Dans le 18^e, les équipes sont réparties en six unités territoriales ("ateliers").

D'autre part, le CAPP (*Centre d'action pour la propreté de Paris*) a pour mission de faire respecter le règlement sanitaire de la ville de Paris. Quatre inspecteurs sont affectés en permanence sur le 18^e, ils peuvent dresser des procès-verbaux entraînant des amendes ; ils interviennent ponctuellement, à la suite d'observations qu'ils font eux-mêmes sur le terrain, ou de demandes d'interventions sur des adresses précises, émanant de riverains ou du service local de la propreté. ■

Quelques réponses aux questions des habitants de La Chapelle

lors d'une entrevue de dirigeants associatifs avec la responsable des services de la Propreté de Paris pour le 18^e

Plusieurs responsables d'associations de La Chapelle avaient rendez-vous, le 11 décembre, avec Mme Magali Cappe, responsable des services de la Propreté de Paris pour le 18^e. Cette réunion, organisée à l'initiative de Mme Lemoine-Counil, de l'Association des locataires du 54 rue Philippe de Girard, a permis de faire le point sur toute une série de questions. Car la propreté des espaces publics, c'est fait d'un tas de petits détails. Voici, d'après des notes prises lors de cette entrevue, quelques-unes des questions et des réponses.

● Les poubelles et Vigipirate

En raison du plan Vigipirate, toutes les poubelles (ou corbeilles) en plastique dur suspendues dans les rues parisiennes de loin en loin, ont été retirées. À certains endroits elles ont été remplacées par des sacs en plastique transparents, mais pas partout. Pourquoi ?

«Pour accrocher ces sacs, il faut des portes-sacs, explique Mme Cappe, et il n'y en avait pas assez. L'entreprise qui les fabrique les livre au fur et à mesure, mais à la date du 11 décembre il en manque encore environ deux cents pour couvrir tout l'arrondissement.»

Mme Cappe a annoncé par ailleurs que la Direction de la propreté à l'Hôtel de Ville lui a promis 200 à 300 poubelles suspendues supplémentaires pour le 18^e en février ou mars. Les techniciens réfléchissent aux endroits où elles seront implantées. Il y aura une priorité pour la Goutte d'Or et la Chapelle. Mais il faut

tenir compte aussi du risque que des vandales y mettent le feu, cela s'est vu.

● Les conteneurs à verres

Toujours à cause de Vigipirate, une grande partie des conteneurs à verres a été enlevée. Un sur quatre environ a été laissé, aux endroits où les risques paraissent les moins graves (notamment, pas à proximité des écoles)... Ceux qui restent sont, bien sûr, vite pleins et quelquefois les usagers déposent bouteilles vides et bocaux à côté, à même le trottoir.

Les services de propreté ne voient pas de solution de rechange.

La situation est rendue encore plus compliquée par le fait que, depuis l'été dernier, c'est une entreprise nouvelle qui en assure le ramassage, et elle n'était pas suffisamment "rodée" pour s'adapter aussitôt à la nouvelle situation. «Il faut lui laisser le temps voulu», a dit Mme Cappe.

● Les balayeurs

Les balayeurs passent une fois par jour partout, sauf samedi, dimanche et lundi. En effet, leur statut leur donne droit à deux jours de repos par semaine, le dimanche pour tous, et soit le samedi soit le lundi. Les effectifs sont donc diminués le samedi et le lundi, et théoriquement le dimanche il ne devrait pas y avoir de balayage du tout.

En réalité, certains agents acceptent de travailler le dimanche en heures supplémentaires,

(Suite page 12)

(Suite de la page 11)

un service minimum peut donc être organisé dans les zones les plus sensibles. La politique actuelle des services de la Ville consiste à embaucher les nouveaux balayeurs avec un contrat autorisant le travail le dimanche par roulement, moyennant des compensations.

La réduction du temps de travail entraîne d'autre part une diminution globale des heures de nettoyage de 10 %, qui n'est pas du tout compensée par des embauches.

(Ce passage une fois par jour est complété par un passage supplémentaire pour certains cas particuliers, par exemple les zones de marchés.)

Le problème des jours de repos est le même pour les arroseurs. Cependant, assure Mme Cappe, « nous sommes en train de mettre en place un nettoyage approfondi par arrosage tous les jours sur certains secteurs détreminés, par exemple ceux où des hommes ont pris l'habitude d'uriner le long des murs. » (Ces nettoyages par l'eau, évidemment, n'ont pas lieu en cas de grand froid...)

● Les dépôts d'objets encombrants

Normalement, tout habitant désirant faire enlever des objets encombrants doit téléphoner aux services de la Propreté, qui lui indiquent quel jour et à quelle heure ils passeront les ramasser. (Voir l'encadré ci-contre.) Malheureusement, de nombreuses personnes ignorent ce numéro de téléphone, ou s'en moquent, et déposent n'importe quoi n'importe où. Certaines entreprises déposent de vraies cargaisons sur les trottoirs ou dans des terrains vagues.

Deux bennes circulent toute la journée dans le 18e pour ramasser ces déchets. Mais elles ne peuvent pas être partout à la

fois. Par ailleurs, comment savoir qu'il y a des objets à ramasser à tel ou tel endroit si personne ne l'a signalé ?

Suggestions : que les concierges soient informé(e)s régulièrement du numéro de téléphone à appeler ; que les agents de police et les contractuel(le)s s'en préoccupent.

● Des poubelles toute la nuit sur les trottoirs

Normalement, les poubelles d'immeubles doivent être sorties une demi-heure avant l'heure de ramassage prévue, et rentrées au plus tard une heure après. Il arrive que cette règle ne soit pas respectée, que les poubelles restent dehors toute la nuit (ou toute la journée), et que des gens y fouillent, répandant des ordures sur le trottoir... Face à ce manque de civisme, que peuvent les services de la Propreté ?

● Les déchets des grands commerces

Pour certains commerces (supermarchés, certains restaurants...), il faut un ramassage spécial en raison du volume important de déchets qu'ils produisent. Des bennes de la Propreté de Paris passent spécialement pour cela, mais à une heure précise ; il appartient au commerçant de sortir les déchets en respectant les mêmes règles que pour les poubelles d'immeubles : au maximum une demi-heure avant.

L'exemple d'un supermarché du quartier de La Chapelle a été cité : le ramassage par les services de la ville s'effectue à 22 h 30, mais comme ce magasin ferme à 20 h, ses responsables sortent leurs poubelles ou leurs sacs-poubelles trois heures à l'avance.

Mme Cappe répond : « S'ils ne peuvent pas maintenir un employé jusqu'à l'heure où notre benne passera, ils ont la possi-

bilité de faire appel à une entreprise privée, qui ramassera leurs déchets à l'heure qu'ils désirent. Mais évidemment, cela leur coûtera plus cher, c'est pourquoi certains préfèrent être en infraction... »

● Des inspecteurs pour constater les infractions

Il y avait jusqu'en novembre 2001 deux inspecteurs du CAPP (Centre d'action pour la propreté de Paris) affectés au 18e pour y constater les infractions et dresser procès-verbal. Depuis novembre, ils sont quatre. Les sanctions peuvent être lourdes : 1 200 francs (183 €) pour une crotte de chien sur le trottoir.

Mais leur action est limitée pour trois raisons. D'abord, la plupart du temps, ils ne peuvent pas identifier l'auteur de l'infraction, sauf s'ils le prennent en flagrant délit. Ensuite, ils n'ont pas de pouvoirs de police judiciaire ; donc, s'ils demandent à quelqu'un son identité, ou s'ils lui ordonnent de ramasser telle ou telle ordure qu'il a déposée, et si la personne refuse d'obtempérer, ils ne peuvent pas la contraindre, ils peuvent seulement appeler la police... qui se déplacera ou non. Enfin, il arrive qu'ils se fassent agresser, y compris physiquement.

● Les voitures épaves

Quand des voitures épaves restent au même endroit durant des semaines, tout ce que peuvent faire les services de la Propreté, c'est de les signaler à la police. Les riverains ont la même possibilité. La préfecture de police, seule, a le pouvoir de les enlever.

Dans les faits, beaucoup d'épaves stationnent très longtemps, même lorsqu'elles ont été signalées. La police explique : pas de problème pour les enlever, nous avons le matériel voulu... mais les fourrières sont pleines.

● Des bacs à fleurs ?

Pour redonner à certaines rues un aspect coquet, pourquoi ne pas y installer des jardinières ou des bacs à fleurs ? Selon les associations de La Chapelle, ce n'est pas toujours une bonne idée. Rue Philippe de Girard par exemple, Olivier Raynal, adjoint à la mairie du 18e, voudrait en faire installer un certain nombre. Les habitants de la rue sont sceptiques, craignant que ces bacs servent de réceptacles à ordures et à seringues usagées.

Le service de la Propreté du 18e va en installer trois pour commencer, et « on observera ce qui se passe ».

«Le Père Noël n'est pas une ordure» : slogan de la manif

«Le Père Noël n'est pas une ordure. La Chapelle non plus.» Autour de la banderole jaune, ils sont une dizaine à battre la semelle devant le square de la Madone. La manif, organisée par le «collectif Madone», démarre. Tous poussent des caddies réquisitionnés pour l'occasion, débordant d'ordures ménagères. Des poubelles, ils en ramasseront tout le long du chemin.

«Venez le dimanche à 18 h ou le lundi matin, c'est l'horreur!» Dans la plupart des rues du 18e en effet, les trottoirs ne sont pas nettoyés le week-end. «Rue de l'Évangile, juste derrière le collège en construction, il y a une décharge sauvage», signale une manifestante. Là des bouteilles d'huile, de gaz, des lave-linge ou des matelas sont abandonnés à ciel ouvert, ce qui accentue encore le ras-le-bol des habitants. «C'est un quartier de non droit.»

Le petit groupe qui stationne devant la mairie suscite des réactions. «Il n'y a pas qu'à la Chapelle, y a aussi Château Rouge!» Le nez rougi par le froid, une cycliste a son mot à dire : «C'est un quartier sympathique, mais vraiment crade. Mais ce ne sont pas les habitants qui sont sales, ce sont les commerçants. On devrait leur mettre des PV.» (Elle parle de ceux qui déposent cartons et déchets sur la chaussée.)

«Il y a un effet de victimisation, conclut l'un des organisateurs. Tout est mélangé dans la tête des gens : la propreté, l'insécurité, le manque d'infrastructures... Des problèmes qui ne touchent pas que le 18e. Mais la saleté est le symptôme d'un malaise plus global. Est-ce le quartier qui est sale ou est-ce que les habitants n'ont pas plutôt le sentiment d'être délaissés ? »

Des numéros de téléphone à connaître

Si vous habitez le 18e et si vous avez des objets à jeter, trop encombrants pour tenir dans les poubelles ordinaires, téléphonez au 01 53 09 22 60.

Au même numéro, un agent est à l'écoute des problèmes que vous voudrez signaler.

Pour l'enlèvement de déchets toxiques en quantité dispersée : 01 43 61 57 36. Signalons également «Paris info mairie» : 0 801 175 000.

Quand le maire de Paris est en visite

Au début de novembre, Bertrand Delanoë a effectué, en compagnie d'Annick Lepetit, une visite approfondie du quartier de La Chapelle. Cette initiative, appréciée de beaucoup d'habitants, ne lui aura cependant pas permis de se rendre compte complètement de la situation. Par exemple, la direction centrale de la Propreté de Paris avait donné pour consigne aux services du 18e d'effectuer un nettoyage «poussé» dans ce quartier la veille de la visite du maire.

En revanche, Yves Contassot, adjoint au maire de Paris chargé des problèmes de propreté, a effectué un jour, en ayant prévenu seulement quelques heures à l'avance, s'agissait d'une visite : il s'est présenté à 6 h du matin, au moment où les balayeurs du secteur de La Chapelle prenaient leur service, et a fait le tour des rues et des problèmes.



Munis de sacs poubelles, les manifestants ont ramassé les déchets abandonnés sur la voie publique jusqu'à la place Jules Joffrin, où ils les ont déposés en face de la mairie.

Les demandes de la mairie du 18e

Olivier Raynal, adjoint à la mairie du 18e chargé de l'environnement et de la propreté, a adressé un certain nombre de demandes à la municipalité de Paris, en la personne d'Yves Contassot qui est lui-même l'adjoint chargé de ces questions auprès de Bertrand Delanoë.

«J'ai demandé une forte augmentation du nombre de postes d'agents affectés au nettoyage du 18e, nous dit Olivier Raynal. Dans un arrondissement comme le nôtre, où les problèmes sont plus criants que dans beaucoup d'autres, une «discrimination positive» doit être mise en œuvre.»

«Actuellement, ajoute-t-il, 323 postes sont prévus au budget pour les services de la propreté dans le 18e. Mais curieusement, les effectifs réels ne comptent que 308 agents. L'administration, que j'ai interrogée, répond simplement que les quinze postes manquants ne sont pas pourvus. Je suis intervenu pour que cesse cette situation : quinze agents supplémentaires, c'est important.»

Commerçants : «N'exagérons rien.»

Il souhaite que soit trouvé un système d'organisation des horaires des balayeurs permettant que les rues soient nettoyées le dimanche comme les autres jours.

Il demande aussi des engins supplémentaires : «Nous disposons de trop peu d'engins et beaucoup sont dans un état de fonctionnement qui les rend trop souvent indisponibles.» Il faudrait d'urgence deux jumpers neufs pour ramasser le wrac et trois petits engins laveurs de trottoirs.

Nous l'avons interrogé sur l'incivilité de certains commerçants, qui est souvent évoquée. «N'exagérons rien, répond-il, la situa-

tion n'est tout de même pas catastrophique. Néanmoins certains commerçants, connaissant les règles en vigueur, n'hésitent pas à les bafouer délibérément. Par exemple, lors d'une visite que j'ai effectuée à 6 h du matin avec les agents de la Propreté du quartier La Chapelle, nous sommes tombés rue Pajol sur un énorme dépôt de cartons vides où le nom et l'adresse du commerce avaient été soigneusement découpés au cutter ! »

L'incivisme ne se rencontre pas seulement chez les commerçants. La saleté des rues résulte aussi du comportement de certains habitants, qu'il faut éduquer et, si c'est nécessaire, sanctionner.

«Quand la baignoire déborde, il ne faut pas éponger mais fermer le robinet ! », dit Olivier Raynal. Pour lutter contre les dépôts sauvages d'ordures ainsi que les «coins urinoirs», j'ai demandé la pose systématique de panneaux d'interdiction, ainsi qu'une meilleure coordination des services des espaces verts, de la voirie, de l'architecture, avec ceux de la propreté. En effet, il est possible de freiner ces nuisances en installant des obstacles physiques tels que des emplacements de stationnement pour vélos et deux-roues, des jardinières, un meilleur éclairage public... »

L'éducation des enfants à la propreté

Pour l'avenir, Olivier Raynal veut développer l'éducation à l'environnement chez les enfants des écoles, par exemple avec des opérations comme le nettoyage de la Petite Ceinture qui a eu lieu récemment, ou des ateliers d'écriture sur le thème du cadre de vie. Il compte organiser, durant le premier semestre 2002, des réunions d'information et de concertation quartier par quartier.

Propreté et hygiène : casse-tête à Château-Rouge

Le 12 décembre, Olivier Raynal, adjoint chargé de l'environnement et de la propreté à la mairie du 18e, a organisé une réunion avec les services de la propreté et de l'hygiène de la Ville, de la préfecture et de l'État afin d'examiner les problèmes rencontrés à Château-Rouge.

Château-Rouge, à l'instar du marché Saint-Pierre, est un des secteurs de l'arrondissement les plus nettoyés (lavé au jet quatre à cinq fois par semaine, en plus du balayage quotidien), mais la production de déchets est sans commune mesure avec le nettoyage.

Parmi les responsables : certains commerçants

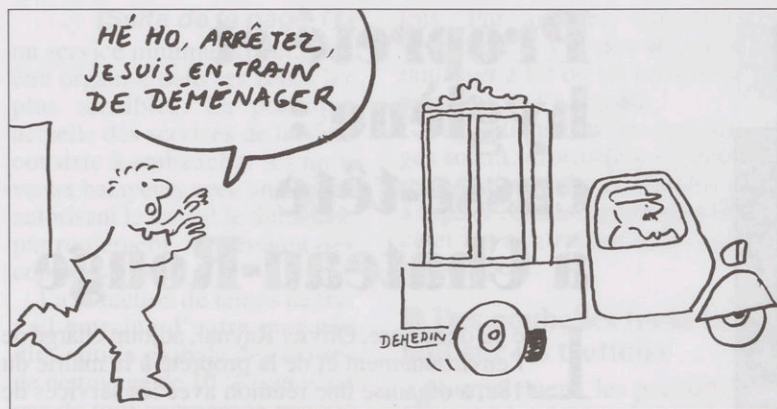
D'après les services, une partie de ces problèmes sont liés au commerce et notamment à l'attitude de quelques commerçants indécents : «De nombreux commerçants se précipitent pour jeter eux-mêmes leurs déchets dans la benne. Ils se mettent en contradiction avec le règlement sanitaire en refusant de se voir dotés de conteneurs à déchets (ils invoquent le manque de place) et en refusant de payer la taxe sur les déchets non-ménagers.»

La Ville de Paris propose aux commerçants des conteneurs, qui au-dessus de 330 litres de contenance deviennent payants. L'enlèvement des «déchets non ménagers» (DNM) peut être fait par les services de la Ville ; les commerçants et entreprises doivent alors souscrire un contrat DNM. Mais la Ville ne peut pas imposer ce contrat, car l'enlèvement des déchets peut aussi être effectué par une entreprise privée. Or certains commerçants se dispensent du contrat avec les services de la Ville sans pour autant faire appel à une entreprise privée.

Outre le «squat» par certains commerçants des poubelles des immeubles voisins, de nombreux points de dépôts de déchets en wrac ont été recensés. Après une enquête effectuée auprès des commerçants du quartier le 8 novembre dernier, des dotations de conteneurs supplémentaires sont prévues et un rappel de la réglementation concernant la présentation des déchets à la col-

(Suite page 14)





(Suite de la page 13)

lecte a été fait. Mais les services de la propreté n'ont pas réussi à identifier la source de trois points de dépôts en vrac de fanes de maïs, de cartons, de cageots et d'emballages en tout genre. À l'angle de la rue Dejean et de la rue des Poissonniers, ce sont quotidiennement 1 à 5 m³ qui doivent être ramassés, idem à l'angle de la rue Dejean et de la rue Poulet. Au 25-27 rue des Poissonniers, ce sont 1 à 3 m³ quotidiennement.

Souvent, les quelques commerçants du secteur Château-Rouge qui ne respectent pas les règles du ramassage des ordures sont connus aussi comme contrevenant aux règles de l'hygiène. Les services ont constaté que certains stockent indistinctement déchets et produits alimentaires dans des fourgonnettes garées à proximité des magasins. Or les délais entre l'établissement du procès-verbal et l'enlèvement du véhicule sont trop longs, ce qui permet aux commerçants de déplacer leur véhicule de stockage avant que la fourrière passe.

Opérations concertées de l'ensemble des services

Depuis septembre 1999, des actions interservices ont eu lieu dans le quartier Château-Rouge : l'ensemble des services de l'État concernés par les infractions en matière de commerce (police, répression des fraudes, services vétérinaires, URSSAF, douanes, inspection du travail) coordonnent leurs interventions. Les infractions les plus relevées concernent l'ouverture illicite de débit de boisson, le non-respect des règles de l'hygiène et le non-respect de la législation du travail. Les services vétérinaires ont fermé trente-six magasins. «Beaucoup de commerçants contrevenants sont rentrés dans les rangs, mais il reste à faire un bilan précis de ces opérations et en faire connaître les résultats aux riverains», explique Olivier Raynal. Si les problèmes sont aigus avec les épicerie, des progrès ont pu être constatés pour les boucheries.»

La mise en adéquation des horaires des services de la propreté et de ceux des commerces du quartier reste aussi une question sensible. Ainsi, les services de la Ville de Paris fonctionnent à plein régime du mardi au vendredi alors que le quartier est sur-investi par la foule des clients le week-end. Pas de nettoyage le dimanche, demi-effectifs le samedi et le lundi.

Des horaires qui divergent

Autre souci, le "marché Dejean", contrairement à ce qu'on peut penser quand on voit les enseignes aux extrémités de la rue, ne bénéficie pas des dispositifs de nettoyage spécifiques aux marchés de plein air, car il n'en est pas un. Son nettoyage est conditionné aux horaires de fermeture des commerçants.

Les équipes de balayage doivent avoir fini leur travail dans les rues à 20 h 45 afin d'être à l'atelier situé rue Léon à 21 h pour la fin de service. Mais les commerçants, eux, ferment à des horaires très variables, et aucune réglementation ne les oblige à fermer à 20 h. Pour sortir de cette impasse, soit la Ville doit réorganiser ses services (et surtout embaucher des agents) afin d'assurer la continuité du service public à plein effectif le week-end et en soirée, ou bien déléguer le nettoyage à une entreprise privée qui assurerait les créneaux horaires délicats.

D'autres mesures

Par ailleurs, le "plan d'urgence pour Château-Rouge" (voir page 3) prévoit un certain nombre de mesures concernant la propreté :

- mettre en place un dispositif de retrait rapide des voitures épaves du quartier,
- assurer le nettoyage à grande eau des rues Richomme et Pierre-Budin chaque matin avant l'entrée des classes (ces rues qui abritent des établissements scolaires sont utilisées comme vastes urinoirs par un tas de personnes),
- créer des urinoirs gratuits,
- installer des poubelles suspendues (corbeilles) dans toutes les rues du quartier.

Ce dossier a été réalisé par Gaëlle Miel, Florence Blondel, Nadia Djabali et Noël Monier.

La vie des quartiers

Goutte d'or



Première édition de la bourse Dognin

Découvrir des talents dans le domaine de la mode parmi les habitants de la Goutte d'Or, les aider à pénétrer dans cette profession : c'est le but de la bourse créée par le responsable d'une des nouvelles boutiques de la rue des Gardes.

Tout s'est joué au dernier moment. Les dossiers de candidature pour la "bourse Dognin" devaient être remis avant le 20 décembre. Une semaine avant la date fatidique, le lauréat était déjà presque choisi. Mais le 19, un dernier dossier tout aussi intéressant a été déposé. Impossible de les départager... Finalement, ils sont deux, Diallo Lamine et Julie Coissard, lauréats de la première édition de la bourse Dognin.

C'est Rafik Mahiout, manager de Dognin, l'une des treize boutiques de créateurs de mode installées rue des Gardes depuis avril 2001, qui a créé cette bourse. Son objectif est de repérer des talents dans le 18^e, en particulier dans le quartier de la Goutte d'Or, pour les aider à pénétrer sur le marché de la mode.

La bourse, d'un montant total de

5 000 F (762,20 €), sera accompagnée d'un parrainage de la société Dognin pendant une année. Les lauréats devraient ainsi pouvoir réaliser leur première collection et la présenter sur un salon. L'idéal serait qu'ils parviennent à créer leur propre entreprise.

Les deux lauréats

Diallo Lamine, 31 ans, est d'origine sénégalaise et s'inspire de sa double influence culturelle pour créer des vêtements de structure occidentale avec des tissus africains.

Julie Coissard, 25 ans, a un diplôme supérieur des arts appliqués de conception textile. Elle a été sélectionnée pour son projet *Tactilics*. Son truc : créer des objets et des vêtements en fonction des tics des gens.

La boutique Dognin, créatrice de maroquinerie, collectionne les prix depuis le lancement de la marque en mars 2000 : Espoir 2000 de l'économie parisienne, lauréat du Festival international de la Mode d'Osaka, etc. Ses produits sont déjà distribués aux quatre coins du monde et un de ses sacs fait partie de la collection permanente du palais Galliera (musée de la mode).

Passionné par le quartier

Pourquoi Dognin s'est-elle installée rue des Gardes, à la Goutte d'Or ? «Il ne faut pas être là où l'on vous attend, répond Rafik Mahiout, mais là où vous risquez d'interpeller ! Et puis à mon sens c'est un quartier qui, si nous nous bougeons, risque de devenir un pôle d'attraction !»

«Je suis passionné par le quartier où nous sommes», ajoute Rafik Mahiout, qui est aussi président de l'association *Créateurs Goutte d'Or*. L'initiative de la "bourse" est la première d'une série que lui et les autres créateurs de la rue entendent mettre en place pour participer à l'essor de l'économie de la Goutte d'Or, leur quartier d'implantation.

«L'association que je préside, dit-il, a pour but de promouvoir les créateurs de la rue des Gardes, ainsi que des actions plus "locales". Nous espérons qu'à terme, d'autres entreprises s'installeront ici, sans nuire à ce côté village auquel je tiens beaucoup. Il se créera ainsi une dynamique tant sur le plan culturel, des échanges... que sur le plan économique.»

Gaëlle Miel



DAL 18

Droit Au Logement 18^e CHERCHE des BÉNÉVOLES :

- pour donner des **cours d'alphabétisation** à des femmes du Maghreb et d'Afrique Noire. Nous avons besoin d'une ou deux personnes pour renforcer les équipes du mardi et du jeudi. Les cours ont lieu de 14h à 18h.
- pour s'occuper des **enfants** (qui ont entre 1 an et 4 ans) pendant ces cours.

CONTACTEZ-NOUS

à l'adresse suivante :

DAL 18

1, rue Marcadet,

75018 Paris

ou **PASSEZ**

à cette même adresse le

samedi de 10h30 à 13h, ou

LAISSEZ-NOUS

UN MESSAGE

sur notre boîte électronique :

dal_dixhuit@club-internet.fr

Goutte d'or



Un Enfant de la Goutte d'Or jouera le match d'ouverture du Mondial de foot

Enfant de la Goutte d'Or, fier de l'être, Khalifou Fadiga, footballeur professionnel, est depuis trois ans sélectionné dans l'équipe nationale de son pays natal, le Sénégal. À ce titre, il s'apprête à affronter l'équipe de France en match d'ouverture du Mondial 2002.

«J'irais n'importe où que ça ne changerait rien : Barbès, c'est mon point d'ancrage», voilà ce que déclarait Khalifou Fadiga au journal *L'Équipe*, il y a quelques mois. Né à Dakar il y a vingt-six ans, il a débarqué à la Goutte d'Or à l'âge de 7 ans. Ses premières parties de football, il les a disputées sur le parvis de l'église Saint-Bernard, puis un peu plus tard sous le maillot rouge et blanc de l'association des *Enfants de la Goutte d'Or*.

Le petit Fadiga s'accroche à son rêve de gamin : il sera footballeur. À 14 ans, il effectue un passage éphémère au PSG, puis rejoindra le Red Star avant de débiter un parcours professionnel : il joue au FC Liège, puis à Bruges, pour rejoindre, il y a deux saisons, l'équipe d'Auxerre où il joue actuellement. Il aura réalisé tout son rêve, et bien plus : footballeur professionnel, international, et enfin participant à une Coupe du monde.

Jacques Mendy et Nasser Hanici, responsables de l'école de foot des *Enfants de la Goutte d'Or*, connaissent bien Khalifou : «Copain fidèle, respectueux des règles, des partenaires et des adversaires, éclats de rires énormes et communicatifs, Khalifou revient régulièrement assister aux matchs des gamins de l'association, lorsque son calendrier le lui permet. Sa deuxième patrie, c'est la Goutte d'Or.»

Michel Cyprien

Relance de la concertation sur le square Léon

Le square Léon pose de nombreux problèmes depuis des années : surfréquentation à certains moments, mauvaises fréquentations, bruit... À nouveau on tente de trouver des solutions.

À l'origine, le square s'appelait *square du passage Léon*. Il garde encore ce caractère de lieu de transit entre le nord et le sud du quartier, entre la Goutte d'Or-sud et le secteur Château-Rouge.

L'essentiel de la composition du jardin date du début des années 90. Avec le square Saint-Bernard situé non loin de là, c'est un des rares espaces "verts" du quartier. Cependant, alors que dans la plupart des squares la répartition est de 60 % d'espaces verts et 40 % d'espace minéral, pour le square Léon, c'est le contraire.

Dès son ouverture, il a aussitôt été investi massivement, trop massivement sans doute pour sa surface, par les enfants d'âges divers, les mères de famille, les joueurs de dames, les adolescents joueurs de foot, les jeunes...

L'ambiance se dégrade

À partir de 1995, l'ambiance se dégrade, le soir on y rencontre des dealers, quelques prostituées, des joueurs d'argent, des pitbulls. Et puis le bruit, se prolongeant tard dans la nuit, entre autres celui des jeux de ballon jusqu'à une heure avancée, commence à faire "craquer" les riverains.

Après plusieurs réunions des associations avec Françoise de Panafieu (alors à la tête des espaces verts de la Ville de Paris), un réaménagement du square est décidé. Des grilles de plus de trois mètres de haut sont posées en 1998 (coût deux millions de francs), mais pendant des mois les portes coulissantes, qui devaient clore le square pour la nuit, restent



Noël Monnier

Une série d'espaces, les uns à côté des autres, destinés en principe à des usagers différents... mais qui ne coexistent pas toujours au mieux.

ouvertes... faute d'un agent pour les fermer et les ouvrir chaque jour !

Dans un même temps, Mme de Panafieu réaffirme qu'«il n'y aura pas de réaménagement utile sans mise en œuvre de projets d'animation». En 1999, les grilles sont enfin fermées la nuit, mais très vite le portail nord est mis à terre par les jeunes du quartier. Les associations constatent que toutes les propositions d'animation ont échoué.

Et depuis, plus rien...

Différents usages coexistent

Dans ce contexte un peu lourd, à la demande d'associations de la Goutte d'Or et de parents, Stéphane Poli, conseiller du 18e chargé des espaces verts, a organisé une réunion sur "le devenir du square Léon", le 11 décembre dernier.

Une très forte occupation et une polyvalence d'usages (des jeux pour les enfants, des terrains de sports, des aires de repos, un passage au milieu) oblige à réfléchir sur la manière de faire coexister tout ce monde... Deux fonctionnements cohabitent d'autre part, un fonctionnement de jour et un de nuit.

La question de la fermeture totale ou partielle du square a réémergé. D'un côté, les positions de l'association *Droit au calme*, qui souhaite faire appliquer tous les dispositifs de sécurité prévus par la loi, ce qui implique une fermeture totale du square aux mêmes horaires que les autres squares parisiens. «Ce ne sont pas les usagers qui doivent faire le règlement du square», dit le représentant de *Droit au calme*. En face, une autre position qui met en

avant la nécessité de parvenir à un consensus entre les différents groupes sociaux et générationnels avant de décider pour l'une ou l'autre des solutions.

Gardiens en sous-effectifs ou totalement absents, saleté du square, absence de poubelles, mauvais état des espaces végétaux, absence d'animation socio-culturelle alors que de nombreux enfants fréquentent le square... Faudra-t-il un Monsieur ou Madame Square Léon afin de coordonner les différents services qui sont à même de gérer l'espace public et les activités qui peuvent s'y dérouler ?

Une autre réunion en mars

La Direction des parcs et jardins travaille actuellement sur la mise en conformité des aires de jeux situées de part et d'autre du kiosque, avec l'idée de les relier. Est prévu aussi un traitement des abords du kiosque, car son manque de dégagement ne permet pas l'accueil du public.

L'éclairage est inscrit au budget 2002 avec notamment la mise en hauteur des boîtiers d'alimentation électrique des réverbères.

Pour tout le reste, Stéphane Poli a pris note des mécontentements et des idées d'aménagement, promettant d'étudier leur faisabilité avec les services techniques. Il s'est aussi engagé à élargir la concertation à un plus grand nombre d'habitants du quartier dans le cadre d'une prochaine réunion, programmée à la fin du mois de mars 2002 pour faire le point et avancer...

Nadia Djabali
et Claire Heudier

Impression **D**iffusion **G**raphique

L'imprimerie coopérative

au service de votre

communication

de la conception à la diffusion
de tous vos documents,
un service complet
pour répondre à vos besoins.

4 bis, rue d'Oran - 75018 Paris

Tél. 01 42 58 17 18 - Fax 01 42 58 00 49

E-mail : idg.scop@wanadoo.fr

Goutte d'or



Une centaine de bénévoles avec Accueil Goutte d'Or

L'association se donne pour tâche d'aider à l'insertion des nouveaux habitants du quartier, à travers une action de proximité.

L'association *Accueil Goutte d'Or* a récemment présenté sous forme de "portes ouvertes" ses activités développées depuis sa création.

Dans ce quartier où des habitants arrivent du monde entier, l'association, dirigée par Christine Ledéser, travaille à les accueillir. Traitant la famille dans sa globalité, elle favorise l'insertion dans l'environnement, aidant chacun à acquérir les moyens de se prendre en charge.

Implantée au 10 rue des Gardes, *Accueil Goutte d'Or* est née en mai 1979 de la volonté d'une poignée d'habitants et de l'obstination de Simone Viguié. Celle qu'on appelle Madame Simone ou Tata Simone, selon, raconte avec sa truculence, sa foi, ses convictions, les actions menées pour fédérer familles et bénévoles de toutes confessions afin de dynamiser une conscience collective nécessaire au fonctionnement de l'association.

"Trouver un local, l'argent nécessaire et avoir les coudées franches pour aider au développement de ce quartier, le plus défavorisé de Paris en 1979, se mettre rapidement au service des familles d'immigrés... le tout au milieu de vingt-sept maisons closes qui fonctionnaient jour et nuit, quels combats !" dit-elle avec un brin de nostalgie.

L'association grandit au fil des ans, d'abord sous l'égide du Secours catholique, puis en association autonome en 1996. Depuis, elle est gérée par un conseil d'administration, emploie onze salariés, et une centaine de bénévoles sont impliqués dans ses activités. L'apport de ces bénévoles est indispensable, ce sont essentiellement des jeunes et des retraités. Cette diversité de générations est une richesse pour l'association. Le budget de fonctionnement est à hauteur de deux millions de francs pour 2001.

Les activités développées sont au nombre de six.

■ **Action femmes**, qui se décline en trois axes :

- **Alphabétisation et stages d'insertion et d'adaptation à la société française.** Chaque année, une centaine de femmes viennent, quatre ou cinq demi-journées par semaine, pour apprendre à parler, lire, écrire le français et surtout connaître la société française pour y trouver une place. Un parcours cohérent a été mis en place en partena-

Les ateliers artistiques sont considérés comme une part indispensable du travail d'insertion effectué avec les femmes immigrées.

Ci-contre, une des réalisations d'un atelier où elles ont fait des collages sur le thème "Rêves de femmes".



riat avec deux organismes de formation.

- **Appui social individualisé** : un suivi social est assuré pour une cinquantaine de femmes en formation afin de les aider à surmonter les obstacles qui peuvent entraver leur insertion sociale ou professionnelle.

- **Atelier artistique**, qui peut prendre plusieurs formes : par exemple, en 2001, une vingtaine de femmes ont réalisé des collages sur le thème "rêves de femmes". Cette activité est considérée à juste titre comme indispensable au sein de l'association.

Aïcha Smâïl, membre de l'association depuis sa création, responsable de cette activité, a suivi des stages de formation pour apprendre à apprendre à ces femmes qui n'ont jamais été scolarisées. «*D'abord, dit-elle, un travail de fond est effectué pour assurer la motivation nécessaire afin que les femmes puissent lire et écrire le français. Il faut montrer qu'il en va de leur autonomie au quotidien, aussi bien dans le milieu familial que le milieu professionnel et l'environnement qui est le leur. Mais cette "alphabétisation fonctionnelle" ne peut être efficace que si la stagiaire exécute un minimum de travail. Si ce minimum est acquis, il y a adhésion et sensibilisation de la stagiaire. C'est un enrichissement mutuel et notre démarche a abouti. Ensuite, le dernier pas est d'enfoncer le clou sur les repères dans la famille et montrer que droits et devoirs marchent ensemble aussi bien pour les enfants, les adolescents, les adultes.*»

Vaste programme d'informations, de formation indispensable pour donner un autre regard sur le quartier. La participation d'un nombre

important de femmes dans ces stages montre qu'ils sont nécessaires.

- **Accueil petite enfance "Pimousse"** a pour objectif de proposer un temps d'accueil à dix ou vingt enfants âgés de 4 mois à 3 ans pendant que maman est en alphabétisation. L'association projette d'ouvrir prochainement une halte-garderie de vingt places.

- **Action parents** : relais de l'action sociale familiale, elle offre un soutien à la fonction parentale, souci majeur porté par le centre depuis sa création. L'association réalise également des actions ponctuelles et travaille activement en partenariat (associatif et institutionnel) pour le développement du quartier.

- **Accompagnement scolaire** : l'association propose aux jeunes scolarisés habitant le quartier un accompagnement scolaire individualisé du CE1 à la cinquième. David Cousin, le responsables, se défend de faire un soutien scolaire pour des enfants en échec scolaire. L'accompagnement scolaire est tout autre : d'abord il nécessite l'adhésion et la confiance des parents et des enfants, il faut une forte volonté de l'enfant pour améliorer ses acquis. Il consiste à apprendre à travailler seul, s'organiser, appréhender son programme. Une cinquantaine d'enfants par an sont très assidus à cet accompagnement.

Fama, élève au collège Marie-Curie, affirme qu'elle a amélioré son suivi en cours par une meilleure compréhension, une participation plus active, le rythme lui convient, et elle continuera cet accompagnement scolaire l'an prochain...

Michel Cyprien

Simplon



Plan de circulation : les résultats d'une consultation

Au sortir de la réunion publique qui avait eu lieu le 27 septembre dernier sur le nouveau plan de circulation du quartier Simplon, l'association *Mieux Vive au Simplon* (MVS) avait consulté ses adhérents autour de deux propositions : la première consistait à inverser le sens actuel de la circulation de la rue Championnet, et la seconde à réserver le sens nord-sud de la rue des Poissonniers (de la Porte des Poissonniers à la rue Ordener) aux seuls autobus et taxis.

L'association a reçu 96 réponses et 78,12 % d'entre elles sont favorables aux deux propositions contre 17,71 % défavorables. Ces résultats ont été transmis à Dominique Lamy, adjoint à la maire du 18e, chargé de la voirie.

Porte Montmartre



Un artiste pour décorer les vitrines

L'association des commerçants de la Porte Montmartre a eu l'idée de marquer la période de Noël, cette année, de façon artistique : elle a fait appel à un peintre habitant le quartier, Pierre Michelot, pour décorer les vitrines. Pierre Michelot a dessiné des motifs abstraits pour la plupart, très colorés, très gais. Ça donne à la cité un air de fête.

Thierry Nectoux a photographié ces vitrines. Il expose ses photos au *café littéraire du Petit Ney* (10 av. Porte Montmartre) à partir du 15 janvier.

On rénove à Bichat

Rénovation de l'unité de soins de longue durée de l'hôpital Bichat, bâtiment qui date de 1930 et a sérieusement vieilli. Sa capacité va être réduite (108 lits au lieu de 120), mais le confort va être amélioré, avec installation de sanitaires individuels et revêtements muraux rénovés permettant une meilleure isolation thermique et acoustique dans les chambres.

Le montant des travaux s'élève à près de 36 millions de francs (5,48 millions d'euros).

Simplon



Une expulsion controversée

Déclaré insalubre et inhabitable depuis deux ans, l'immeuble du 136 rue du Mont-Cenis a été vidé de ses habitants par la police le 11 décembre. Pourquoi maintenant, l'hiver, alors qu'ils allaient être relogés dans quelques semaines ?

Le 11 décembre, au petit matin, les services de police ont procédé à l'évacuation de l'immeuble du 136 rue du Mont-Cenis, près de la Porte de Clignancourt.

Le seul motif légal pour évacuer un immeuble pendant la trêve hivernale, qui court du 15 novembre au 15 mars, est l'arrêté de péril. Celui-ci a été pris par la préfecture le 5 décembre. «*Le danger viendrait du gel, explique Droit au logement 18 (DAL), alors que l'immeuble n'a plus d'eau depuis deux ans... Nous ne sommes pas diplômés en canalisations, alors acceptons cette raison. Compte tenu de l'état de l'immeuble, nous acceptons l'évacuation. Mais ce que nous n'acceptons pas, c'est la date... Pourquoi la préfecture a-t-elle décidé tout à coup d'expulser, après deux années d'interdiction d'habitation, alors que les familles allaient être relogées dans les jours qui viennent par la Ville de Paris ? Attendre ce relogement aurait permis une évacuation en douceur et des coûts moindres pour la collectivité.*»

Lors d'une expulsion, les autorités viennent avec une entreprise chargée de murer les entrées, une autre qui transporte les meubles au garde-meubles et un car pour transporter les habitants dans des hôtels. Tout ceci a un coût. La Ville va payer l'hôtel aux familles. Avec notamment 2 300 francs par nuit pour une famille qui devait intégrer un logement social à la mi-janvier.

Les plus anciens depuis 1987

«*L'évacuation a été retardée le plus possible pour faire en sorte que le temps entre cette évacuation et les propositions de relogement faites aux familles soit le plus court possible.*», explique Michel Neyreneuf, adjoint au maire du 18e, chargé de l'urbanisme et du logement.

«*Cela dit, reconnaît le DAL, les habitants ont été bien traités. Certains ont été dirigés dans des hôtels une étoile qui ont une femme de ménage, c'est un luxe quand on sait comment ça se passe d'habitude.*»

Les plus anciens habitaient là depuis 1987. La première famille qui a cessé de payer le loyer l'a fait en 1998, car les propriétaires n'y faisaient plus les travaux nécessaires



Thierry Nectoux (www.chambrenoire.com)

au maintien du bâtiment en bon état. Avant cette date, un des locataires nous affirme avoir payé 2 900 francs par mois pour un 15 m², soit environ 200 F au mètre carré, ce qui correspondrait à un loyer de 10 000 francs pour un 50 m² !

Trois effondrements

L'immeuble est sans eau depuis deux ans. Malgré les démarches des habitants, la Ville de Paris n'a pas pu la rétablir, compte tenu de l'état du bâtiment qui risquait un effondrement. Il y a deux ans, la préfecture a interdit l'immeuble à l'habitation à cause des peintures au plomb (saturnisme) et de l'insalubrité. La Ville a acquis une partie des lots. Malgré cette présence de la Ville dans la copropriété, l'immeuble a continué de se dégrader.

Durant l'été 2001, deux plafonds se sont effondrés, les pompiers ont évacué les habitants, mais le lendemain la préfecture a autorisé la réintégration des familles, alors que l'immeuble était réputé dangereux et qu'aucun étalement n'avait été effectué. Un troisième effondrement est d'ailleurs survenu le même jour.

Aujourd'hui vidé de ses occupants, l'immeuble sera rasé et remplacé par trois logements PLUS (anciens PLA) de trois pièces avec, en rez-de-chaussée, un local commercial. Celui-ci intéresserait Virgin France, qui installe son siège social dans la même rue.

Nadia Djabali

Clignancourt



De la Porte de Clignancourt au Burkina-Faso, le récit d'un voyage

Elles étaient quatre jeunes filles habitant du côté de la Porte de Clignancourt, Viviane, Kani, Codé, Agnès, militantes de la Jeunesse ouvrière chrétienne (JOC), qui avaient fait un rêve : aller au Burkina-Faso dans un village rencontrer des jeunes de leur âge, 18 à 21 ans, avec lesquels elles correspondaient depuis des mois.

Elles étaient quatre jeunes filles qui ont réalisé leur rêve et sont parties, accompagnées par Jean Minguet, un des prêtres de la paroisse Sainte-Hélène, du 11 juillet au 3 août 2001.

Femmes solidaires

L'idée était de rencontrer leurs correspondants, les jeunes de Loto, un village à 350 km de la capitale Ouagadougou, et de les aider à repeindre l'école et planter des arbres autour.

Il s'agissait aussi de rencontrer, à Ouaga, deux associations, *Femmes solidaires* et *Villages solidaires*. La première organise des activités où des femmes fabriquent et vendent des objets artisanaux. Elle aide femmes et jeunes filles à se prendre en charge, aller à l'école, refuser l'excision (illégal au Burkina, mais...) et se prémunir contre le sida. La seconde association réunit des expatriés de trois villages, dont Loto justement, et œuvre pour leur développement.

Viviane, Kani, Codé, Agnès sont donc parties, après avoir passé des mois à recueillir les fonds nécessaires. Et elles ont découvert l'Afrique.

D'origine africaine ou antillaise, elles n'en sont pas moins des petites Parisiennes et elles ne s'attendaient pas à des réalités telles que l'impré-

vision et l'improvisation permanente, le flou des horaires, les cars bondés cahotant sur les pistes et une nourriture ne convenant pas tout à fait aux estomacs occidentaux.

Et aussi : l'école dont elles ont repeint portes et fenêtres, mais dont le toit laisse passer l'eau (devis pour le réparer : 30 000 F) et, plus généralement, la misère scolaire, cent enfants pour un instituteur démuné de tout matériel – et il y aurait plus d'enfants si certaines petites filles allaient à l'école au lieu d'être envoyées travailler.

Femmes, sensibilisées à la condition féminine, elles ont entendu que «*les filles qui vont à l'école ne sont pas de bonnes ménagères*» ou qu'«*il ne faut pas qu'elles deviennent supérieures à l'homme*», et des «arguments» en faveur du maintien de l'excision («*Non excisées, elles ne pourront pas avoir d'enfants !*»). Elles en sont restées pantoises.

L'hospitalité qui va de soi

Cependant, elles ont partout reçu un accueil chaleureux, l'hospitalité comme allant de soi, les fêtes où tout le monde participe, la chaleur, la spontanéité et le sourire.

«*Ce séjour nous a permis d'appréhender la vie autrement. Nous nous disons parfois que la vie est difficile ici. En voyant ce qu'ils vivent, nous comprenons mieux qu'ils nous envient, affirment les filles à leur retour. Nous avons rencontré des gens formidables, pleins de courage malgré les difficultés. Grâce à eux nous avons vécu des choses formidables ensemble, qui resteront gravées dans nos mémoires...*»

M.-P. L.

A VOTRE DISPOSITION
TOUS LES JOURS
de 6 h à 20 h



Millogea
LIBRAIRIE • PAPETERIE

15, rue des Abbesses, 75018 Paris
Tél. 01 42 52 01 55. Fax 01 42 52 71 31

Bientôt une place Michel Petrucciani

Michel Petrucciani, petit homme et grand pianiste français de jazz, mort en 1999 à l'âge de 37 ans seulement, devrait revivre à jamais, tout près de là où il habitait, dans le quartier Clignancourt. Le maire de Paris, Bertrand Delanoë, a annoncé sa décision d'accéder au souhait, des habitants de ce quartier, de donner son nom à la petite place triangulaire au croisement des rues Sainte-Isaure, Versigny et Duhesme.

Il faut encore que le Conseil de Paris avalise cette décision, mais déjà les riverains n'ont plus le blues et se félicitent que leur quartier se pare des couleurs du jazz. Ils veulent donner à cette petite place une allure un peu moins anonyme, ils l'ont décorée pour les fêtes. Ils demandent qu'on y installe une jardinière fleurie. ■



Prix René Cassin pour le collège Hector-Berlioz

La classe de SEGPA (classe à Effectifs réduits pour jeunes en difficulté) du collège Hector-Berlioz, 17 rue Georgette-Agutte, est à l'honneur cette année : elle a remporté le prix du concours René-Cassin, en catégorie "collège", pour «l'excellence de ses travaux» sur le thème du respect de l'autre.

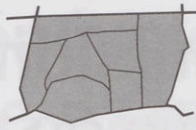
Le prix René-Cassin a été créé en 1988, un an après le centenaire de la naissance et le transfert au Panthéon des cendres de cet humaniste, prix Nobel de la paix, artisan notamment de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. Il récompense, chaque année, trois classes (une de collège, une de lycée général, une de lycée professionnel) pour un travail collectif sur les droits de l'homme. Le thème 2000-2001 était le respect de l'autre dans ses

différences. Et sur ce thème, les jeunes de Berlioz ont bien travaillé.

Ils ont élaboré une charte, qui a été affichée dans les couloirs du collège, appelant à accepter chacun, à lutter contre la violence et la marginalisation, et à responsabiliser les élèves. Ils ont également créé des ateliers d'écriture de poèmes et de nouvelles sur ce thème et se sont même engagés concrètement, participant à la "Journée de la misère" avec *ATD Quart monde*.

Les élèves ont reçu leur prix (une médaille et un lot de chèques-livres) le 11 décembre, lors d'une cérémonie organisée à l'Assemblée nationale en présence du Premier ministre Lionel Jospin et du ministre de l'Enseignement professionnel, Jean-Luc Mélenchon.

M.-P. L.



Interpellé par la police place Pigalle, il meurt

Manifestation le 15 décembre 2001 et enquête en cours au sujet de la mort de M. Salumu Nsumbu à la suite d'un contrôle routier. Les policiers sont accusés de violences.

Lundi 29 octobre 2001, vers 3 h du matin, un citoyen congolais, M. Édouard Salumu Nsumbu, interpellé par la police place Pigalle à l'occasion d'un contrôle routier, est mort à la suite de cette interpellation. Deux de ses sœurs ont déposé plainte.

Ce père de deux enfants, âgé de 43 ans, venu à Paris rendre visite à sa famille, se trouvant au volant de sa voiture, avait refusé de suivre les policiers au commissariat, estimant que cela n'était justifié par rien. Selon un cousin qui l'accompagnait, il aurait été maintenu violemment à terre, frappé, et aspergé de gaz lacry-

mogène. Ayant perdu connaissance, il avait été emmené au commissariat de la rue de Parme (9^e) alors que les pompiers arrivaient sur le lieu de l'interpellation. Après une première réanimation, il avait été transporté à l'hôpital militaire de Clamart où il n'est pas revenu à lui. Selon sa famille, ce n'est que deux jours plus tard que la nouvelle de la mort leur a été annoncée.

Devant le commissariat

Une manifestation s'est déroulée le 15 décembre, à l'appel notamment du MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) et d'associations congolaises et africaines. Demandant «*que la lumière et la justice soient établies*», une quarantaine de manifestants, ont marché de la Trinité au commissariat de la rue de Parme, scandant "Policiers assassins" et "Justice pour tous". Puis ils se sont rendus devant le domicile de la famille de M. Salumu Nsumbu, 44 boulevard de Clichy, et y ont observé une minute de silence. La marche s'est achevée place Pigalle où les manifestants se sont assis au milieu de la rue.

L'autopsie après le décès indiquait une mort par arrêt cardiaque, «*sans trace de lésions autres que celles liées aux tentatives de réanimation cardiaque*», et sans trace de gaz lacrymogène – alors que le médecin des pompiers aurait confirmé la présence de ce gaz. L'Inspection générale des services (IGS) avait conclu, dans un premier temps, qu'il n'y avait pas eu de violences policières.

Un juge d'instruction

Mais le Syndicat de la magistrature déclare ne pas comprendre pourquoi le parquet n'a pas ouvert aussitôt une information judiciaire pour recherche des causes de la mort, qui n'impliquait pas que quiconque soit soupçonné *a priori*.

Après le dépôt de la plainte de la famille, le parquet a saisi l'IGS pour une enquête plus approfondie. Le MRAP souhaite que les conclusions soient rendues rapidement. Le juge d'instruction désigné le 10 décembre a reçu les sœurs de la victime, qui demandent : pourquoi l'avoir transporté dans un hôpital aussi éloigné que celui de Clamart, vu l'urgence du cas ? et pourquoi autant de temps (deux jours) pour avertir la famille du décès ?

Virginie Chardin

Une école de "steelpan" rue Forest

Calypsociation, école de steelpan depuis 1995, s'est installée en février dernier dans le 18^e, après nous avoir enthousiasmés en concert lors de plusieurs Fêtes de la musique.

Conçu à partir d'un bidon de pétrole de récupération, le *steelpan* est originaire de l'île de Trinidad dans les Caraïbes. Le nom de cet instrument de musique ("tambour d'acier" en argot) est trompeur, sa sonorité étant plus proche de celle du xylophone que du tambour. Avant de pouvoir émettre des sons mélodieux, le fût est «*martelé, ciselé, découpé, trempé et accordé*». Il peut ensuite produire de trois à vingt-neuf notes, permettant de jouer du classique autant que de l'afro-cubain. Il se joue uniquement en formation.

L'histoire du *steelpan* est ancienne et remonte à la fin de l'esclavage. Dans les années suivant l'émancipation, les noirs de Trinidad profitaient du carnaval pour tambouriner haut et fort leur liberté. En 1877, les autorités interdisaient le carnaval, le vivant comme «*provocation*» et en 1884, ils interdisaient même l'usage des tambours africains. Alors, le peuple inventa le *bamboo-tambo*, des bambous taillés de diverses tailles qu'on frappait et qui résonnaient, précurseurs du *steelpan*. Parallèlement, il y eut détournement des objets usuels en métal pour faire de la musique.

Arrivèrent les années 1930, où l'on commença à façonner sérieusement le métal et créer les premiers *steelpans*. Enfin, pendant la Seconde guerre mondiale, les Américains débarquèrent à Trinidad et y abandonnèrent des milliers de bidons de pétrole. Ce fut l'explosion et en 1949, à l'occasion du carnaval (il avait regagné depuis



longtemps le droit de cité), le *steelpan* fut reconnu "instrument national", symbole même de la musique de Trinidad.

C'est de la particularité de cet instrument que *Calypsociation*, association née en 1993, a tiré une méthode d'enseignement «*basée sur l'imitation beaucoup plus que sur le solfège*», ainsi ouverte à un public large et souvent non musicien. L'apprentissage du *steelpan* est "vecteur de socialisation", tout comme sa pratique, car un instrument seul n'est rien, et c'est au contraire de la cohésion du groupe – renforcée par les concerts – que naît la musique. Même si le but de l'association, dont plus de la moitié des adhérents sont les élèves, reste

l'apprentissage de la musique, cette notion d'intégration n'est jamais loin. Preuve en est ce slogan : «*Pour une fois qu'on peut taper sur quelque chose sans faire de mal à personne*.» Et il faut reconnaître qu'à Trinidad, les *steelpans* sont un "ciment social" qui aide à résorber la violence et à la canaliser en un courant joyeux et dynamisant, tant pour les musiciens que pour le public. L'association, installée depuis février dernier dans le 18^e, cherche aujourd'hui à développer ses partenariats dans ce sens, et travaille notamment avec un lycée professionnel de banlieue.

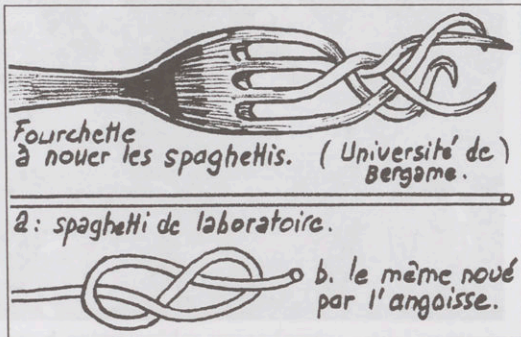
Claire Friedel

Calypsociation, 15 rue Forest.
01 40 08 02 81.

18^e

CULTURE

Le Captain Cap bientôt au mouillage dans le port de Bretonneau



Les promoteurs du Musée du Captain Cap éditent régulièrement un bulletin, sous-titré "Journal de bord illustré". Ce périodique apporte une contribution inappréciable à la science, et spécialement à la science des nœuds, ainsi qu'on pourra en juger par l'illustration ci-dessus.

Lassé de longs voyages, le Captain Cap va s'ancrer, début 2002 au port de l'hôpital Bretonneau et y déballer les trésors ramassés dans des îles lointaines.

Guy Franquet, écrivain, et Françoise Nicolas, peintre et sculpteur, tous deux Montmartrois, passionnés à la fois par la mer et par les facéties d'Alphonse Allais, ont créé, l'an dernier, en référence à un des personnages les plus fantasques de cet auteur¹, un Musée du Captain Cap. Jusqu'à présent, ce musée, qu'ils aimeraient amarrer sur la Butte, est "sans domicile fixe", mais il compte néanmoins, en caisses, une multitude d'objets maritimes bien réels quoique de provenances volontairement douteuses (ayant appartenu, affirment ces "faussaires de l'imaginaire", à Simbad, Robinson, Nemo, Flint ou même Ulysse et Noé...) et, surtout, une impressionnante collection de nœuds de marins. (Voir le 18e du mois décembre 2000).

Régulièrement, les deux navigateurs en chambre organisent des expositions et des rencontres autour des nœuds, des diverses façons de nouer et de "lier passé et présent, cultures d'ici et d'ailleurs".

Les mille ans du nœud de cabestan

Ils vont bientôt être accueillis à Bretonneau, dans l'espace culturel de l'hôpital de gériatrie ouvert l'été dernier. Il y aura une exposition mais aussi une rencontre avec les créateurs du musée et des interventions savantes sur la science des nœuds. On y apprendra que le nœud de cabestan a trente mille ans d'existence et que rien de meilleur ou de plus résistant n'a été inventé depuis, et bien d'autres choses.

Le musée projette ensuite d'aller voir du côté d'autres rivages : Cochin, l'Hôtel de Ville de Paris, le Salon de l'agriculture...

M.-P. L.

1. A ceux qui ignorent encore (les ignorants !) qui est le Captain Cap, on conseille de lire, par exemple, les Œuvres anthumes d'Alphonse Allais, parues dans la collection Bouquins.

"Explicit dixhuit" : le rap du 18e sort sa compil

Une compilation sur cassette audio ("mixtape" pour les connaisseurs) composée d'une trentaine de titres rap, intitulée *Explicit dixhuit*, arrive dans les bacs des disquaires. Sa sortie est accompagnée d'un abondant affichage dans l'arrondissement.

Au programme, quelques locomotives telles que les groupes *Assassin* ou *la Clinique*, ou encore Doc Gyneco qui interprète avec Stomy Bugsy un duo aux accents rock. Un panorama du rap de notre arrondissement, de La Fourche à La Chapelle en faisant une halte à Barbès. Du

groupe *Enigmatik*, seules représentantes féminines de la compilation, à la *Scred Connexion* en passant par *Face Nord Parisienne*, *Octobre Rouge*, *Section Fu*, JP Mapaula, Ékoué (*la Rumeur*), D.Vice (*la Brigade*), Marginal (*les Rongeurs*) et bien d'autres...

La compil' a été soutenue par Beatum, une marque de vêtement qui a notamment édité les tee-shirt avec un code barre "75018". Mixée et enregistrée par DJ Makram et Para One, la cassette a été réalisée par Oswald ("Une Goutte d'Organisation productions") et Flynt. ■

18^e

LIVRES

Surprenants élus du 18e... et d'ailleurs

● *La Chambre ardente*, par Bruno Fuligni. Éditions de Paris. 240 pages, 18,29 €.

Pas de soupirs d'alcôve, mais d'étourdissantes empoignades verbales et passes d'armes enflammées, dans une *Chambre des députés* où la passion politique est à son comble et l'invective, un art : c'est là que nous entraîne Bruno Fuligni dans son livre *La Chambre ardente*.

A travers vingt-quatre portraits de députés hors du commun, utopistes, aventuriers, parmi lesquels un gentleman cambrioleur, un chansonnier proxénète, l'inventeur du lave-linge, un franc-comtois musulman siégeant en gandoura, l'auteur nous fait découvrir l'Histoire de France faite – ou rêvée – par «ces évadés des urnes, ces tribuns du possible».

«L'innommable»

L'auteur, habitant du 18e, a-t-il une prédilection pour certains de ces personnages liés à l'histoire de notre arrondissement ? Qu'il s'agisse du communard Pascal Grousset, collaborateur de Jules Verne et défenseur d'une "cité souterraine" à creuser sous Paris. Si l'on parvenait à la mythique mer des Cornouailles, il n'y aurait, selon l'auteur du projet, «qu'à la mettre en perce pour fournir à nos maisons et rues l'eau fraîche et sans microbes qu'elles attendent depuis des années».

Ou encore de «l'innommable» Alfred Gérault Richard, ainsi nommé par ses pairs après que ce

débauché cynique fut devenu une personnalité en vue du Tout Paris de la Belle Époque. Il trouvera sa voie en politique lorsque, secrétaire du comité électoral soutenant Rodolphe Salis, patron du *Chat noir*, aux municipales de 1884, il s'écriera, parodiant Sieyès : «*Qu'est-ce que Montmartre ? Rien ! Que doit-il être, Tout !*»

Professeur le jour, chansonnier à Montmartre le soir, Maurice Couyba, alias Maurice Boukay, fait de la "bonne" chanson, au contraire de certains rimailleurs de l'Assemblée. Cet agrégé qui prône la combustion des diplômes n'aura de cesse de voir abolir la censure et de faire entrer l'art à l'école. Son *Soleil rouge* a failli devenir l'hymne officiel du mouvement ouvrier... tout juste détrôné par l'*Internationale*.

En vrai bohème, le romantique et quarante-huitard Clovis Hugues arbore dans sa tenue un grand mépris des convenances. Jusqu'à sa mort, il conservera sa tête de "Jeune France" à la Gautier, déclarant : «*Je suis de ceux qui pensent que le sacrifice des chevelures est la plus dangereuse concession à la bourgeoisie moderne. En politique, couper ses cheveux, c'est couper sa queue.*»

A bon entendeur...

Brigitte Bâtonnier

Portrait de la rue du Mont-Cenis et beaucoup d'autres photos sur le site "Chambre noire"

Beaucoup de sujets ce mois-ci sur le site internet du collectif *Chambre noire* : *Les dormeurs* et *Le Clos-Montmartre*, par Thierry Nectoux ; *Alzheimer*, par Francine Bajande ; *Jardins secrets dans le 18e* et *Enfants de la balle*, par Dan Aucante ; *Ground zero* (New York après le 11 septembre) par Françoise Hamers.

Les photographes du collectif font également le portrait photographique de la rue du Mont-Cenis et de ses habitants.

Enfin, les *Nocturnes* de Raymond Dityvon sont toujours sur le site.

Adresse du site : www.chambrenoire.com

ÉCOLE D'ARTS PLASTIQUES

FORMATION DE PLASTICIEN
1 année

DESSIN PEINTURE SCULPTURE

PRÉPARATION DOSSIER POUR CONCOURS
1 année

COURS DU SOIR - COURS DU MERCREDI -
STAGES LE SAMEDI
tous niveaux

194 rue Legendre, 75017 PARIS
Tél. fax : 01 42 29 38 21

Histoire de la Goutte d'Or (suite)

Constitution d'une enclave maghrébine

La Goutte d'Or a toujours été un quartier d'accueil pour les immigrants : d'abord venus des provinces françaises au milieu du XIX^e siècle, puis de Belgique et d'Italie, puis de Russie et de Pologne – notamment, autour de 1900, des juifs fuyant les persécutions antisémites... (Voir notre numéro 78.)

Durant la guerre de 1914-1918, l'administration coloniale fait venir en France, plus ou moins de force, plus de 130 000 Nord-africains pour travailler dans les usines, les chantiers, les mines, afin d'y remplacer les ouvriers français mobilisés. A Paris, la Goutte d'Or est un des quartiers où ils s'installent.

C'est le début de la constitution d'une "enclave maghrébine".

Au recensement de 1926, on comptait 7 % d'étrangers (Algériens compris) dans la population du quartier de la Goutte d'Or¹. Parmi eux, les Nord-africains commençaient à constituer une communauté, mais restaient moins nombreux que les Russes, les Polonais, les Italiens et même les Suisses. Vingt-huit ans plus tard, en 1954, la situation a changé : les étrangers sont 8,3 % de la population totale du quartier, et les Algériens (environ 2 000, auxquels il faut ajouter 200 Tunisiens et Marocains) forment 60 % de cette population étrangère. Leur nombre augmentera encore jusqu'aux années 1980.

Cette situation s'est créée essentiellement après la seconde guerre mondiale : les besoins de la reconstruction, puis l'expansion industrielle entraînée par le développement de la consommation de masse (automobile, etc.), ont entraîné en France un énorme appel à la main d'œuvre immigrée.

Des hommes seuls entre 30 et 45 ans

En 1926, quatre sur cinq parmi les Algériens de la Goutte d'Or étaient logés dans trois rues, tout au sud du quartier : rue de la Goutte d'Or, rue de la Charbonnière, rue de Chartres. En 1954, ils sont répartis plus largement : environ 500 Algériens vivent dans la moitié nord de la Goutte d'Or, notamment autour de la rue Myrha, de la rue de Laghouat, avec une implantation notable rue Émile Duployé. Mais ils restent surtout concentrés au sud de la rue Polonceau ; on y compte plus de 1 400 Algériens, représentant désormais plus des trois quarts de la population étrangère dans ce secteur. Dans cette partie sud du quartier est née une *enclave maghrébine*, selon l'expression des sociologues Jean-Claude Toubon et Khelifa Messamah².

Jusqu'aux années 1950 les deux tiers d'entre eux ont entre 30 et 45 ans, et ce sont à peu près uniquement des hommes, célibataires ou ayant laissé leur famille au pays. Quelques-uns se marient ou vivent en ménage avec des femmes françaises ; ceux-là ont fait le choix de s'installer durablement en France. La plupart des autres ne sont venus que pour un temps limité, le temps seulement de gagner un peu d'argent³.

Vers 1930, Louis Massignon, dans une enquê-

te sociologique sur les Algériens en France, estime la durée *moyenne* du séjour à dix-huit mois (il y en a qui ne restent que cinq ou six mois, d'autres trois ou quatre ans). Autour de 1950, une autre étude, due à Robert Montagne, parle d'une moyenne de deux ans de séjour. Mais beaucoup, après être rentrés au pays pour quelques années, feront un nouveau séjour en France un peu plus tard.

Des obstacles à la venue des familles

C'est seulement à partir de 1950 que certains font venir leur femme. Entre 1951 et 1956, on estime que le nombre d'hommes algériens en France est multiplié par deux, et le nombre de femmes algériennes par sept ; malgré cela, elles ne représentent, en 1956, que 6 à 7 % de la population algérienne immigrée. L'administration française met de nombreux obstacles à la venue des familles. C'est très progressivement que l'immigration algérienne deviendra une immigration familiale, et qu'on verra se multiplier les installations en France durables, voire définitives.

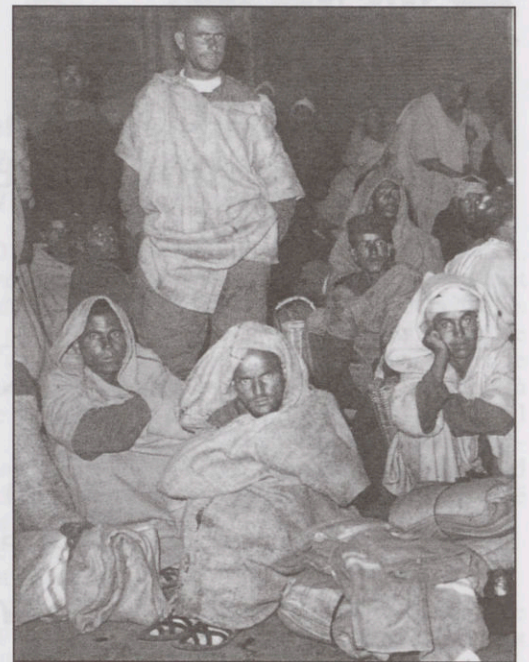
Dans les années 20 et 30, les immigrants sont majoritairement des Kabyles. Ils se regroupent généralement par village d'origine, ou par réseaux de parenté. À la Goutte d'Or, nombreux sont les originaires des secteurs de Fort-National (aujourd'hui Lorba), d'Oued Marsa, de la Soummam, de Tizi-Ouzou. Ce sont des montagnards, issus d'une terre pauvre et âpre où la tradition de l'exil est ancienne, ainsi qu'en témoignent les chants populaires traditionnels.

On trouve aussi à la Goutte d'Or (c'est une

**En 1956,
les Algériens
forment 60 % de
la population
étrangère
du quartier**



Le café *La ville d'Oran*, à l'angle de la rue de la Charbonnière et de la rue de Chartres, au début des années 1940. (Les cafés étaient les principaux lieux de convivialité pour les immigrés à la Goutte d'Or.)



Arrivée de travailleurs marocains dans une gare parisienne en 1947. (Après la fin de la guerre mondiale, la France fait appel à un très grand nombre de travailleurs immigrés.)

des originalités du quartier) des hommes venus de Marnia et Nedroma, dans les premiers contreforts montagneux au-dessus de Tlemcen.

Ils vivent, à cette époque-là, en communautés relativement fermées, dans des "garnis", des hôtels meublés de catégorie très modeste, où ils sont souvent plusieurs par chambre, parfois même occupant à tour de rôle le même lit si l'un d'eux travaille de nuit. Leur nourriture est simple et peu variée : ils économisent sur le nécessaire, afin de constituer un pécule pour la famille restée au pays. Leurs loisirs, ils les passent à dormir, ou dans les nombreux petits cafés du quartier. Ils ignorent les promenades du dimanche, et peu d'entre eux vont au cinéma.

L'influence des patrons de café

Les cafés jouent un grand rôle dans leur vie sociale. C'est là qu'on retrouve les amis, qu'on discute, qu'on échange les nouvelles, qu'on joue aux dames. Quelquefois c'est là qu'on se fait envoyer le courrier. Certains cafés sont tenus par des Algériens, qui ont une grande influence. Par exemple, Mohamed Djefjel, qui a ouvert un café-restaurant rue de Chartres, est en 1924 le premier président d'une association d'immigrés algériens, *l'Étoile nord-africaine*, dont nous reparlerons.

Un vieil habitant du quartier, arrivé en 1934,

1. Le quartier de la Goutte d'Or dont il s'agit ici est l'espace délimité par le boulevard Barbès à l'ouest, la rue Ordener au nord, la rue Stephenson à l'est, le boulevard de la Chapelle au sud.

2. Voir leur étude, parue aux éditions L'Harmattan, *Centralité immigrée, le quartier de la Goutte d'Or, d'où nous tirons une partie des informations de cet article.*

3. L'écrivain Mouloud Feraoun, originaire de Tizi-Hibel (Kabylie), raconte dans son premier roman, *La terre et le sang, le retour au pays d'un migrant qui a vécu quelque temps à la Goutte d'Or, dans «un petit hôtel de vingt-quatre clés» rue Myrha.*

cité dans le livre de Jean-Claude Toubon et Khe-
lifa Messamah, raconte : «À l'époque nous fré-
quentions beaucoup les bars. La buvette du 9
rue Charbonnière constituait pour nous un point
de rendez-vous. Le patron, Hocine, se faisait
appeler Monsieur Jean. Mais le plus connu à
l'époque était le bar La ville d'Oran, rue Char-
bonnière, son patron était un dur... Par la suite
il a été racheté par un Kabyle.»

La tuberculose, contre laquelle il n'existe
aucun remède avant la découverte des antibioti-
ques, les touche particulièrement. Le docteur
Ben Salem, de l'hôpital franco-musulman de
Bobigny, écrit à la fin des années 30 que «la
tuberculose des Nord-africains suit en général
un cours rapide qui aboutit à une issue fatale
dans les cinq à dix mois. Elle ne doit sa gravi-
té ni à une virulence accrue du germe, ni à une
hyper-sensibilité ethnique, ni à une primo-infec-
tion. Elle résulte essentiellement de l'habitat,
de la sous-alimentation, de l'isolement moral
et des métiers pénibles.»

Un taux de sous-emploi de 41 %

Ils travaillent dans les usines métallurgiques
ou de produits chimiques de Paris et de la ban-
lieue proche, ou dans le bâtiment et les travaux
publics : travaux pénibles, malsains et mal
payés. Un certain nombre de ceux de la Goutte
d'Or ont trouvé de l'embauche sur les chan-
tiers d'entretien des voies ferrées, et à l'usine à
gaz de La Chapelle. Ils connaissent fréquem-
ment le chômage. À la fin des années 40, le taux
de sous-emploi parmi les Algériens de la région
parisienne est estimé à 41 %.

On entend souvent dire à cette époque que la
présence des travailleurs immigrés entraîne du
chômage parmi les ouvriers français. En réalité,
c'est le contraire : ils absorbent les varia-
tions du marché du travail, évitant aux salariés
français d'en subir le contrecoup. On les fait
venir en cas de pénurie de main-d'œuvre, on
les renvoie en période de chômage, et ils four-
nissent une grande part des statuts précaires.

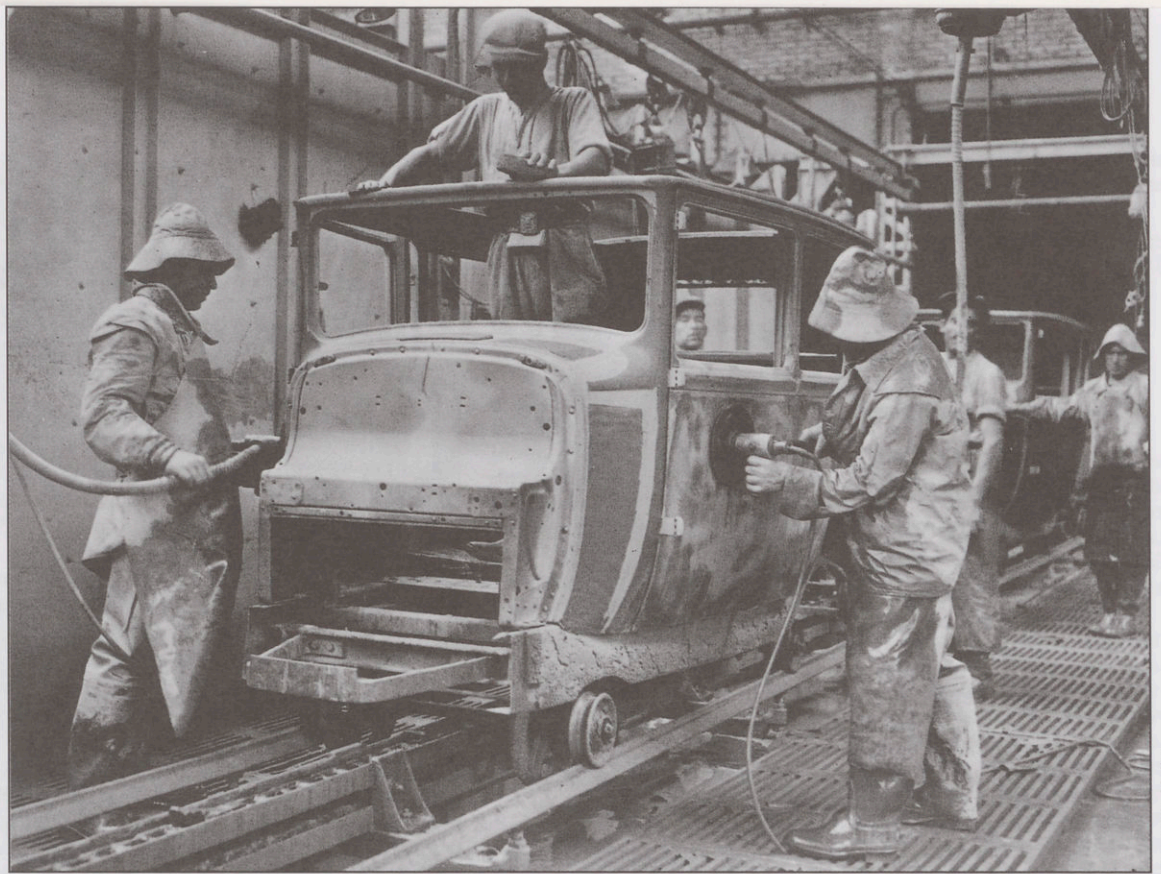
Leur nombre varie en fonction de l'offre de
travail et de la réglementation. Au lendemain
de la guerre de 14-18, qui a tué 1 350 000 sol-
dats français (10 % de la population
active masculine), l'immigration est
encouragée. Plus question du "permis
de voyage" qui existait naguère et sans
lequel aucun "indigène" d'Algérie ne
pouvait se déplacer. Jusqu'en 1926, les
Algériens musulmans viennent librement
en France.

Mais au milieu des années 20
s'amorce un ralentissement de l'acti-
vité économique, qui aboutira à la cri-
se de 1930. L'emploi se fait plus rare.

Et le gouvernement français, en 1926 et 1928,
décrète un strict contrôle de l'immigration algé-
rienne. "L'indigène" n'est désormais admis à
embarquer vers la France qu'à condition de dis-
poser d'une carte d'identité (une carte d'iden-
tité spéciale, servant de permis de travail), d'un
extrait de casier judiciaire vierge, d'un certifi-
cat médical indiquant qu'il n'a aucune maladie
contagieuse, d'un pécule de 150 F, et de verser
une caution couvrant les frais de rapatriement.

L'immigration massive après 1945

Entre 1926 et 1936, les Algériens rentrant au
pays sont plus nombreux que les nouveaux
immigrants. La population algérienne à la Goutte
d'Or, comme dans l'ensemble de la France,
diminue. Mais en 1936, l'arrivée du gouverne-
ment de Front populaire coïncide avec une repri-
se de l'expansion économique. Un décret de
juillet 1936 marque le retour à la libre circula-



François Kollar

**Les immigrés
maghrébins étaient
souvent voués aux
travaux pénibles et
malsains.**

**(Ici, l'atelier de
ponçage des
carrosseries chez
Citroën en 1931.)**

tion pour les Algériens. Des
milliers de travailleurs algériens
arrivent, bien que deux arrêtés
du gouverneur général de
l'Algérie, en décembre 36 et
janvier 37, rétablissant le
contrôle sanitaire et l'exigence
d'une caution.

En 1940, c'est la guerre, un
décret stipule que l'immigration ne peut avoir
lieu que sur recrutement par les services de
main-d'œuvre. A partir de 1942, elle est prati-
quement arrêtée. Elle reprend, massivement,
après 1945.

Les premières épiceries arabes

Une minorité occupe des emplois dans le
commerce, particulièrement sur les marchés.
On voit aussi paraître les pittoresques "mar-
chands de tapis" ambulants, des Marocains sou-
vent, qui circulent dans tous les quar-
tiers, un lot de tapis sur l'épaule.

Peu à peu, des Algériens acquièrent
des commerces stables. D'abord des
cafés-restaurants, des hôtels. Le patron
d'hôtel joue un grand rôle dans la vie
de la communauté d'immigrés. Parfois
c'est lui qui écrit et lit le courrier pour
ses locataires illettrés, parfois il leur
sert de banquier, avançant de l'argent
en période de chômage. Après 1945,
apparaissent à la Goutte d'Or des épi-
ceries arabes : les premières au 5 rue de la Goutte
d'Or, au 10 rue de Chartres. La première bou-
cherie maghrébine recensée dans l'annuaire du
téléphone se situe 17 rue de Chartres. On trouve
également des coiffeurs algériens.

Il existe aussi – il faut bien en parler – une
activité florissante des bordels. La prostitution
à la Goutte d'Or date de bien avant l'époque de
l'immigration nord-africaine. Les romanciers
du XIXe siècle, Zola, les Goncourt, en parlent
déjà abondamment. Le boulevard de la Cha-
pelle était depuis longtemps un des lieux connus
de la prostitution de rue, on y trouvait aussi
nombre de maisons closes. Mais la présence de
nombreux hommes seuls, et disposant de peu
d'argent, va entraîner, plus à l'intérieur du quar-
tier, surtout après 1945, la création de "bordels
d'abattage", pratiquant des tarifs très bas, où
les clients font la queue parfois dans la rue. On
en comptera jusqu'à dix-sept.

Dès le début, des tentatives de regroupement,
d'organisation de l'immigration algérienne sont
notées. D'abord autour des solidarités reli-
gieuses : ainsi, au début des années 1920, se
crée une *Association de la fraternité islamique*,
dont le siège est rue Blanche, et qui recrute à la
Goutte d'Or. Mais elle est dirigée par des
notables et les ouvriers immigrés s'y sentent
vite mal à l'aise.

Le destin de l'Étoile nord-africaine

Selon plusieurs témoignages, notamment de
Mohamed Guéanèche et de Mohamed Leb-
jaoui, c'est une scission de cette *Fraternité* qui
aurait donné naissance en 1924 à l'*Étoile nord-
africaine*, dont le premier président fut un patron
de café de la Goutte d'Or, Mohamed Djefjel.

Mais dès 1926, l'*Étoile nord-africaine* va être
prise en main par des militants proches du Parti
communiste. Cette nouvelle ENA tient sa pre-
mière réunion publique le 12 juin 1926 à Paris,
rue du Marché des Patriarches (5e) sous la pré-
sidence d'Hadj Ali Abdelkader, épicier à Bru-
noy et membre du comité central du PC. Une
"assemblée constitutive" suit aussitôt, élabore
des statuts, puis une série de meetings est orga-
nisée dans les quartiers habités par des Algé-
riens. Il s'en tient un, notamment, rue Pajol,
pour les Algériens de la Goutte d'Or, dans un
local prêté par le syndicat CGTU des chemins
de fer. Un jeune militant aux dons d'orateur
exceptionnels, habitant le 20e arrondissement,
Ahmed Messali, dit Messali Hadj⁴, y prend la
parole.

L'*Étoile nord-africaine* connaîtra une exis-
tence agitée et un destin historique. En 1928,
sous la conduite de Messali, elle va rompre avec
le Parti communiste et s'organiser en mouve-
ment nationaliste autonome. Interdite en 1929
par le gouvernement français, elle deviendra le
MTLD, premier parti nationaliste algérien
moderne, où se formeront ceux qui en 1954
déclencheront la guerre d'indépendance de
l'Algérie.

La Goutte d'Or, entre 1954 et 1962, sera
emportée elle aussi dans le cycle des violences
de la guerre. Mais ceci est une autre histoire,
que nous raconterons plus tard.

Noël Monier

4. Le mot Hadj, accolé au nom d'un musulman,
indique qu'il a fait le pèlerinage de La Mecque.

Théâtre, danse

L'avis moderne parisien
Martin Luther King,
la force d'aimer

Du 4 janvier au 15 février

Le spectacle retrace les moments forts de la vie de Martin Luther King, le héros pacifique de la lutte pour les droits civiques des Noirs américains, dans une mise en scène d'Hammou Graïa. La pièce est bâtie autour de textes du petit pasteur baptiste qui devint prix Nobel de la paix, ses sermons, la lettre écrite en prison à Birmingham. Interviennent sa femme, Coretta, ses amis, Andrew Young et Ralph Abernathy, et d'autres personnages comme Kennedy, Malcolm X et même l'ombre de Gandhi. Tumulte, émotion, mais aussi onirisme dans l'évocation de cet homme qui eut «un rêve», celui de la liberté et de l'égalité.

Hammou Graïa avait déjà monté cette pièce, il y a dix ans, au Théâtre de la Bastille, mais dans une version plus courte. Elle est produite par *L'autre souffle*, une compagnie basée dans le 18^e, au 62 rue Doudeauville, et dirigée par Jean-Michel Martial qui tient le rôle-titre. Des rencontres-débats ont lieu certains soirs après le spectacle. **M.-P. L.**
□ 35 rue Léon. 21 h, tous les jours sauf dimanche. Réservations 01 42 52 09 14.

Au Théâtre des Abbesses
Les aventures
de Sœur Solangede Bruno Boeglin,
avec Miou-Miou

Du 8 janvier au 2 février

Sœur Solange vivait dévotement de prières et de méditations dans son couvent, bien loin des fureurs du monde, à l'abri derrière le mur de silence de la clôture. Un évêque la

remarque, la sort du couvent, elle et Sœur Lucie, et les envoie en missions humanitaires à travers le monde. Venezuela, Nicaragua, Ukraine, des rencontres-chocs avec la misère et l'injustice, les ravages écologiques et économiques. Où sont les images bibliques, la poésie de la pauvreté de Job ou de la crèche de Jésus ? Et voilà que la CIA et le Vatican la jugent dangereuse. Retour au couvent. Mais le cœur n'y est plus, ni la foi. Elle en mourra.

Bruno Boeglin a écrit cette pièce à partir d'une histoire vraie. Metteur en scène depuis 1968 (*Jacques et la soumission* de Ionesco, *Yvonne, princesse de Bourgogne*, de Gombrowicz, *Six personnages en quête d'auteur*, de Pirandello, *Roberto Zucco*, de Bernard-Marie Koltès, etc.), c'est aussi un passionné de l'Amérique latine.

Sœur Solange montre une connaissance croisée de l'isolement conventuel et de la misère latino-américaine. Pièce noire ? Non. Sœur Solange meurt, mais après elle arrive Justine, une novice «dont nul ne sait quels ravages elle va faire dans le couvent».

R.P.

□ 31 rue des Abbesses. A 20 h 30, sauf dimanche 15 h. Locations 01 42 74 22 77.

A l'Atelier

Hilda

de Marie Ndiaye

A partir du 29 janvier

Hilda est la seule pièce publiée, jusqu'à présent, par Marie Ndiaye, très remarquée déjà pour ses huit romans. C'est une pièce féroce, l'histoire d'une maîtresse et de sa servante. Nous y reviendrons dans le prochain numéro.

■ **Également à l'Atelier, La ménagerie de verre**, de Tennessee Williams, est prolongée jusqu'au 12 janvier.

□ 1 place Charles Dullin. 01 46 06 49 24.

Au Tremplin Théâtre

Ton passage au lit

Du 11 janvier au 17 février

Accordéon, guitare, percussions, harmonica et piano rythment les rencontres avec le

Au Théâtre Ouvert Des plus de 70 ans
habitant le 18^e se souviennent

● **Dale recuerdos**, spectacle monté par Didier Ruiz. Mercredi 23, jeudi 24, vendredi 25 janvier à 20 h 30.

Didier Ruiz et dix vieilles personnes du 18^e arrondissement "pensent à nous" et préparent activement *Dale recuerdos* (Je pense à vous), le spectacle promis pour les 23, 24 et 25 janvier au Théâtre ouvert.

L'idée est de demander à quelques "anciens", personnes de plus de 70 ans, de retrouver tous les petits riens de leur jeunesse, les bribes et miettes de souvenirs d'antan - chansons, réclames, prénoms des copains, jouets et jeux préférés - et de les restituer lors d'une représentation en public (voir notre numéro de décembre 2001). Didier Ruiz a trouvé des volontaires : dix personnes, toutes habitant le 18^e, du boulevard de Clichy à la rue Ramey, de la rue Maurice-Utrillo à la rue Ginette-Neveu, dont neuf femmes, la doyenne ayant 87 ans.

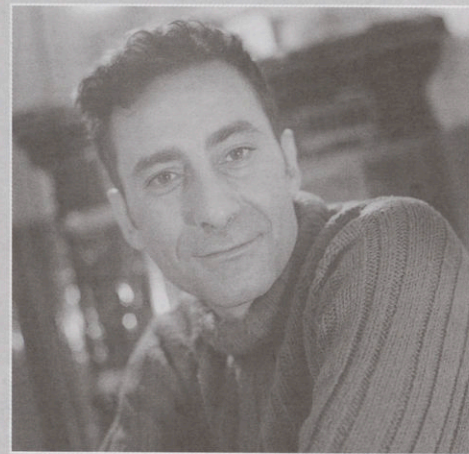
Les répétitions vont bon train. Cela a commencé dès la mi-décembre avec des entretiens personnalisés se déroulant le matin dans une salle offerte par l'hôpital Bretonneau, qui a fourni une aide appréciable, et l'après-midi au théâtre pour se familiariser déjà avec les lieux. En janvier, les répétitions proprement dites ont toutes lieu *in situ*, au théâtre.

Rendez-vous au Théâtre ouvert les 23, 24 ou 25 janvier si vous voulez entendre et voir les anciens revivre leurs souvenirs. Le spectacle dure une heure.

M.-P. L.

■ **Également au Théâtre Ouvert : Notre Pain quotidien (Täglich Brot)** de Gesine Danckwart, lundi 14 janvier 18 h 30, en partenariat avec le Goethe Institut.

□ 4 bis cité Véron (derrière le Moulin Rouge, métro Blanche). Réservations 01 42 62 59 49.



Didier Ruiz

Christian Admin (www.chambrenoire.com)

Bonheur, la Loi, l'Amour, l'Emploi, l'Amitié, les Mathématiques, de six adultes qui n'en finissent pas de plonger dans les délices de l'enfance.

□ 39 rue des Trois Frères. Rés. 01 42 54 91 00.

A l'Étoile du nord

Visiteurs

de Botho Strauss

Du 14 janvier au 17 février

Deux acteurs, l'un vieux, venu de l'Ouest, l'autre jeune, venu de l'Est, s'affrontent, entre humour et folie, dans une répétition qui nous entraîne, à travers un voyage initiatique, jusqu'au fond de l'imaginaire théâtral.

□ 16 rue Georgette Agutte. 01 42 26 47 47.

Au Trianon

Les Justes Story

comédie musicale

7 au 10, et 14 au 17 janvier

L'auteur du texte de cette comédie musicale, David Noir, explique que ses sources d'inspiration sont «l'univers adolescent» des feuilletons télé de "fantasy", des jeux vidéo et des BD érotiques. Interprété par *les Puritains*.

□ 80 bd Rochechouart. Rens. et rés. 01 44 24 52 14.

Et aussi

■ **À l'Atalante**, jusqu'au 13 janv. (tj sauf mar. 20 h 30, dim. 17 h), **Music-hall** de Jean-Luc

Lagarce, mise en scène de Gaël Lescot. (10 place Charles Dullin. 01 46 06 11 90.)

■ **Au Funambule, Un air de famille**, d'Agnès Jaoui et Jean-Pierre Bacri, continue. (01 42 23 88 83.)

■ **Au Montmartre-Galabru, Célibattante** continue. (01 42 23 15 85.)

■ **À l'Olympic-café-LMP**, lundi 14 janv. 20 h 30, **Bukowski, jusqu'à ce que les doigts saignent**, dit par Éric Frey, avec Aurélien Richard au piano. (20 rue Léon.)

■ **Au Sudden Théâtre**, jusqu'au 20 janv., mar. à sam. 20 h 30, dim. 17 h, **If I were me...** de et avec Gay Marshall (in english). • Jusqu'au 6 janv., mar. à sam. 18 h 30, **Pourquoi t'es tout seul**, de Barthélémy Leclerc et David Sévier, mise en scène de David Sévier et Jacques Lallié. (14 bis rue Sainte-Isaure. 01 42 62 35 00.)

Lectures

■ **Au LMP**, le 15 janv. 14 h 30, **Paroles voilées**, par la compagnie *Graine de soleil*. Des femmes lisent des textes et témoignages d'autres femmes. (35 rue Léon.)

■ **À la Halle St-Pierre**, jeudi 21 à 20 h 30, le livre de **Charles Juliet** sur Bram Van Velde.

■ **À l'Olympic-café**, jeudi 21 à 19 h, **les Ateliers du non-faire**, lecture - concert (le jazz antillais du *Berger Syphilis*) - expo (Françoise Souterrain). Entrée libre. (20 rue Léon.)

Pour les enfants

■ **Au Sudden Théâtre**, merc., sam. et dim. 14 h 30, **Abracadabra, à la poursuite de la sorcière bleue**, comédie musicale

Au restaurant Lectures gourmandes

• Mardi 8 janvier 20 h : **Scène ouverte**. (Inscriptions au 01 42 55 27 12.)

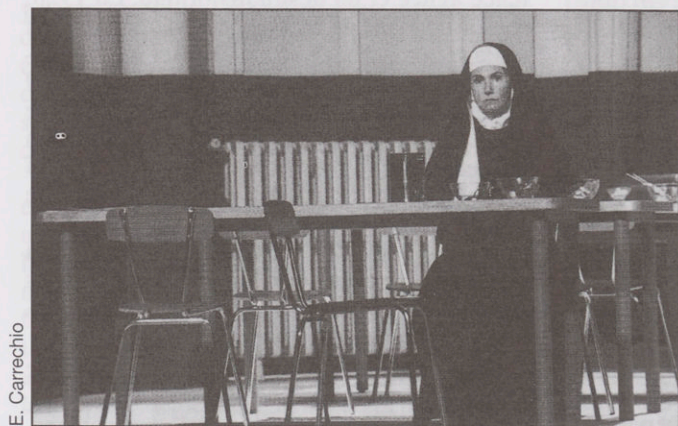
• Jeudi 17 : soirée "Années 50" avec le groupe **Cat's Figures**. (Dîner à la carte + participation 4,57 €.)

• Vendredi 25 : concert du groupe **Sanguine**. (Dîner à la carte + 4,57 €.)

• Samedi 26 à 18 h 30 : **Voix d'Afghanistan** (voir page 5).

• Jeudi 31 à 20 h : "**Chroniques jardinières**", lecture de textes de Marie Rouanet, Francis Ponge, Philippe Delerm, Annie Briet, James Sacré, par le comédien Christian Fournier. (Dîner à la carte + 4,57 €.)

□ 28-30 rue de la Goutte d'Or.

Miou-Miou dans *Les aventures de Sœur Solange*

E. Carrechio

de Gérard Majax, mise en scène de Raymond Acquaviva, chansons de Sylvain Gary et François Martin. • Mercredi et samedi 16 h 30, dim. 18 h 5, *Les Amours d'Amadeus, théâtre musical écrit et réalisé* par Brigitte Bladou. (14 bis rue Sainte-Isaure. 01 42 62 35 00.)

■ *Au Montmartre-Galabru, La fabuleuse histoire du chien Marcel*, comédie musicale. 01 53 72 93 49.

Musique

MUSIQUE CLASSIQUE

Au Théâtre des Abbesses
Andreas Staier
joue William Byrd
Samedi 19 janvier à 17 h

L'époque élizabéthaine en Angleterre fut une période d'effervescence intellectuelle et artistique : le philosophe Francis Bacon, les auteurs de théâtre Marlowe, Shakespeare, Ben Jonson, les musiciens Tallis, Byrd, Gibbons, Dowland, Tomkins, Morley, Campion et bien d'autres, ont produit une grande part de leur œuvre sous le règne d'Elizabeth I. Ce fut aussi une époque de guerre civile entre anglicans, derrière Elizabeth, et catholiques, derrière Marie Stuart.

William Byrd (1543-1623) était catholique militant. Pourtant, il a conservé tout au long de sa vie la faveur de la reine. Car il était un prodigieux musicien, auteur de chants profanes et religieux, de messes, et d'une abondante œuvre instrumentale, pour le clavecin ou le consort de violes. Andreas Staier, un des grands clavecinistes actuels, interprète aux Abbesses une quinzaine de pièces de Byrd.

■ *Également aux Abbesses*, le 12 janv. 17 h, **Nachtmusique** : ensemble d'instruments à vent (clarinette, cor, basson...), dans des œuvres du XVIII^e siècle classique (notamment Haydn et Beethoven).

■ *À l'église Saint-Pierre* (près de la place du Tertre), dimanche 6 janvier à 16 h, trois concertos de Noël de **Locatelli, Corelli et Manfredini**, et la première partie du *Messie* de **Haendel**, orchestre et chœurs dirigés par Alexandre Stajic. Renseignements et réserv. 01 49 41 90 07 et 06 08 51 26 09. Vente des billets à l'église à partir de 10 h 30 le jour du concert.

■ *À l'église Saint-Jean* (place des Abbesses), samedi 19 janvier 16 h, concert au profit de l'association Abbesses-Frater-

nité. Œuvres de **Pachelbel** (*Magnificat*), **Haydn** (quatuor "*Lever de soleil*"), messe St-Jean-de-Dieu, **Bach, Viérne, Dupré**, par le chœur La Psalette de Paris, le quatuor Cantorum, et Frank Mento à l'orgue.

■ *À l'église Ste-Hélène*, 102 rue du Ruisseau, le 20 janvier à 17 h, concert du **Quatuor international de Paris**. Œuvres de **Haydn** et **Beethoven**. Entrée libre.

JAZZ

■ *Au Studio des Islettes*, concerts tous les samedis et dimanches à 21 h 30. Lundi 21 janvier, soirée spéciale IACP avec la chanteuse **Michelle Hendricks**. Jam-session les lundis, mar., merc., jeu. 21 h 30. (10 rue des Islettes. Programme détaillé : 01 42 58 63 33 ou www.studiodesislettes.com)

■ *À l'Olympic-café*, jazz le 12 (Human Beings), le 17 (quatuor de cordes Frajerman), le 18, le 24 (fanfare funk Uranus Bruyant), le 25 (Benkadi, jazz mandingue), le 29, le 31. (20 rue Léon. 01 42 52 29 93.)

Chanson, etc.

Au Théâtre des Abbesses
Bonzom
Le 28 janvier à 20 h 30

Une longue silhouette désarticulée, des mains immenses qui voltigent autour de son corps, c'est Christophe Bonzom le chanteur. Humoriste, y compris à ses propres dépens : *«J'ai tenté la publicité / Mais mon seul grand vrai beau succès / Fut d'incarner un coton tige.»* Soudain grave quand il évoque l'Algérie ensanglantée ou le suicide d'un couple désenchanté. Ou provocant, dans un érotisme inattendu, quand il décrit le tombeau spectaculaire de Victor Noir au Père Lachaise.

Il chante quelques-unes des chansons créées il y a deux ans dans son récital au *Lavoir*

moderne parisien, et des chansons nouvelles, écrites par lui ou par ses complices, avec parfois un retour à Jacques Brel ou bien à Jules Jouy, chansonnier montmartrois de la fin du XIX^e siècle. Il chante juste, avec des gestes d'une extraordinaire précision, comédien et musicien.

Dommage qu'il ne soit là qu'une seule soirée.

□ 31 rue des Abbesses. Location 01 42 74 22 77.

A la Cigale
Toujours Stomp !

Jusqu'à fin janvier

De plus en plus phénoménal, le succès des "Stomp", qui font de la musique (et jouent) avec des instruments tels que balai, évier, sac plastique, journaux, poubelle, pelle, tonneau, pieds et mains... Leur spectacle, à la Cigale depuis septembre, est à nouveau prolongé, tout le mois de janvier.

□ 120 bd Rochechouart. 01 49 25 89 99.

A l'Olympic-café
Marc Perrone et Patrick Scheyder

Le 11 janvier 20 h 30

Marc Perrone et son célèbre accordéon ont rencontré le pianiste et compositeur Patrick Scheyder il y a quatre ans au festival d'Uzeste. Depuis, ils se retrouvent régulièrement pour mélanger les traditions, des mazurkas de Chopin aux musiques traditionnelles française ou d'Europe de l'Est, en passant par l'Italie.

□ 20 rue Léon. Autres programmes : 01 42 52 29 93 et www.rueleon.net

■ *Au Trianon*, le 12 janvier, **les Tambours du Bronx**. (80 bd Rochechouart.)

■ *A l'Atalante*, du 10 au 12 janv. 22 h 30, 13 janv. 19 h, **Tour de chants**, interprété par **Corinne Marsolier**, chansons et mise en scène de Gaël Lescot. (10 place Charles Dullin.)

Au café littéraire du Petit Ney

• Dimanche 13 janvier, 15 h précises : **Café chantant**. Chaque spectateur peut offrir une chanson, un texte, un sketch sur un thème donné. Thème ce mois-ci : "Dites 33". (Entrée libre, mais venez tôt car la salle est vite remplie.)

• Vendredi 18 à 20 h 30, **La musique me monte au ney** : **Charles Klaviv** et ses blues rigolo.

• 19 janvier, 18 h : **rencontre autour d'un livre, La fabrique de la violence**, de Jan Guillou.

• Le dernier vendredi de chaque mois (25 janv.), **Quartier de lune** : scène ouverte.

• Le dernier samedi du mois (26 janv.), **apéro-conte** : À 18 h 30, Madeleine Guérin et *L'amour de M. Tanaka*. À 20 h 30 : Catherine Vittore, histoires de Renart.

• Vendredi 1^{er} février, 20 h 30 : **José Aberdam**, chansons, musique et poèmes, "*Aux quinze auberges des trouvères*".

• 2 février 20 h 30 : **Birgit Yew**, son violoncelle et ses récits.

□ 10 av. de la Porte Montmartre. Pour la plupart des spectacles, participation aux frais 6,10 € (4,57 € adhérents), ou formule spectacle + un plat 9,15 € (7,62 € adhérents)

Expositions



Une gouache d'Olivier Charpentier, dernière découverte d'Art Vocation Mobile.

Art Vocation Mobile fête ses dix ans

Qu'est-ce qu'un bon "galeriste" ? C'est quelqu'un qui sait découvrir et réunir des artistes de qualité, ayant si possible en commun une même conception de l'art, et qui les suit dans leur travail, qui expose leurs œuvres et bien sûr qui les vend : un bon galeriste, c'est aussi quelqu'un qui a un bon carnet d'adresses d'amateurs et de collectionneurs. Willy Huybrechts, qui a créé la galerie *Art Vocation Mobile* il y a dix ans, répond à cette définition.

Pour ce dixième anniversaire, la galerie présente ce mois-ci l'ensemble de ses artistes : les fidèles du début, Rousseau, Pen'du, Alain Campos, et ceux qui sont venus plus récemment, Bertrand Menguy, le sculpteur Kenji, Alexis Gorodine, etc...

Le dernier venu, c'est Olivier Charpentier, dont les gouaches étaient accrochées en décembre aux cimaises de la galerie.

Ce qu'il a en commun avec les autres peintres d'AVM : l'envie de faire des tableaux qui racontent une histoire (même si cette histoire reste parfois mystérieuse), et une culture qui se devine à travers des références plus ou moins explicites aux arts de différentes époques et diverses parties du monde. Olivier Charpentier, lui, navigue quelque part entre les gravures sur bois du Moyen-Âge, les volutes savantes des peintures traditionnelles asiatiques, et le dessin d'humour contemporain... N.M.

□ 42 rue Caulaincourt. Mardi à dim. 14 h 30 à 19 h 30.

Galerie Art's Factory
Le kitsch d'Anne-Frédérique Maurer

Du 17 janvier au 7 février

Anne-Frédérique Maurer présente dessins, poupées, peintures chez *Art's Factory*, galerie vouée au "cheap art" (art à prix abordables par tous). Sous des dehors outrageusement kitsch, dans le genre

"presse du cœur à l'eau de rose", des œuvres bien moins sages qu'il n'y paraît.

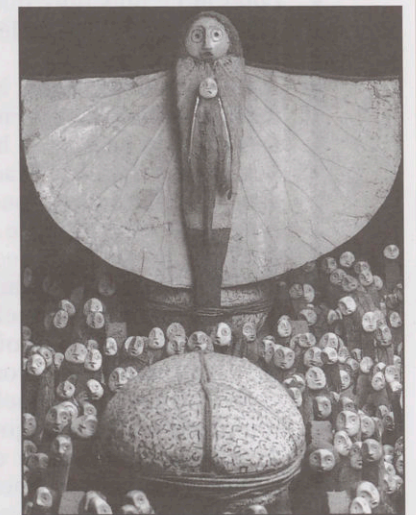
□ 48 rue d'Orsel. Mar. à ven. 13 h à 19 h 30, sam. 11 h à 19 h 30, dim. 14 à 19 h.

A la Halle Saint-Pierre
Deux nouvelles grandes expositions

Si vous n'avez pas vu les deux grandes expositions qui occupent la Halle St-Pierre depuis le 10 septembre, *Aux frontières de l'art brut II* et *Noir sur blanc*, il vous reste jusqu'au 6 janvier.

Deux autres expositions leur succéderont : l'une, *Œil pour œil*, continue l'exploration des courants de l'art contemporain situés en marge des apprentissages conventionnels, elle commence le 21 janvier ; l'autre, consacrée à Jephhan de Villiers, le 28 janvier. Elles dureront jusqu'à fin juillet. Nous en parlerons plus longuement dans notre prochain numéro.

□ 2 rue Ronsard. Tlj 10 à 18 h.



Jephhan de Villiers

Galerie d'Orsel
Vicky Winkler

Du 9 au 29 janvier

Cette artiste pratique en alternance la figuration et l'abstraction. Ses peintures figuratives ont pour thème essentiel l'île de Bali où elle passe la moitié de l'année. Mais qu'elle compose des paysages, qu'elle suggère un étrange bestiaire, ou qu'elle explore l'univers de formes tout à fait imaginaires, c'est la même personnalité qu'elle révèle, le même penchant pour le symbolique, voire le pirétuel.

□ 47 bis rue d'Orsel. Mar. à ven. 14 h-19 h, sam. 11 h-19 h.

■ *Au Lavoir moderne parisien* et à l'*Olympic-café*, sculptures et peintures de **Maya** (art brut fantastique).

Ces deux pages ont été réalisées par Florence Blondel, Cendrine Chevrier, Marie-Pierre Larrivé, Noël Monier, Rose Pynson.

Rue des Roses à La Chapelle, deux copains, Fred Karali et Jérôme Lafargue, accessoiristes de cinéma, ont ouvert une boutique où se retrouvent fans de BD, de cinéma... et gosses du quartier.

Bandes dessinées, bandes des cinés

La boutique n'a pas encore de nom. Elle va s'appeler *Caroline*, c'est ce qui est prévu, mais elle pourrait s'appeler *Bandes dessinées* ou encore *Bandes des cinés*... En effet, il s'est ouvert à l'automne, au 12, rue des Roses, quartier de La Chapelle, une petite boutique mêlant "septième" et "neuvième" arts, jouant sur ces deux aspects de l'image et vendant bandes dessinées comme films anciens avec leurs projecteurs.

Elle est tenue par deux copains, tous deux accessoiristes de cinéma travaillant en tandem (*Laisser passer*, le dernier film de Tavernier ou les séries télé des *Misérables* ou de *Balzac*, ils en étaient) qui se sont donné un an pour réaliser leur projet de *bandes des cinés* et ne plus faire que ça : Fred Karali, 37 ans, et Jérôme Lafargue, 30 ans.

Jérôme habite au loin, à Cormeilles-en-Parisis, mais Fred est un enfant du quartier. Il habite à deux pas, rue de la Madone, dans l'appartement jouxtant celui où sa mère, Gudule, écrit des livres un peu fantasques qui font le bonheur des enfants. Il habite également à quelques encablures de *Cap 18* où son père, Paul, dessinateur, concocte chaque mois avec quelques complices le *Psikopat*, journal de bandes dessinées et d'humour privilégiant provocation et grossièreté bien étudiées.

Jérôme et Fred sont tous deux «collectionneurs fondus», mais curieusement, c'est Jérôme qui est fondu de bandes dessinées. Il en possède quatre mille chez lui. «*Je suis tombé dedans tout petit. Mon père, mon frangin étaient grands lecteurs et moi, j'ai appris à lire quand les comics américains déferlaient... J'aime tous les genres, je collectionne tout : les classiques franco-belges, les nouvelles tendances françaises, les comics, les mangas japonaises, les fascicules de gare, les revues, tout. Je ratisse très large*», dit-il. Cependant il a des préférences, «*la vieille école, celle de Franquin, mon dieu*». Il s'avoue «*lecteur de moderne, amateur d'ancien*».

Astérix, Corto Maltese et Dragonball

Dans la boutique, on retrouve son éclectisme. Sur les étagères ou dans les bacs, *Boule et Bill*, *Tintin*, *Astérix*, *Gaston* voisinent avec *Thorgal*, *Corto Maltese*, *Daredevil* et même *Dragonball*. Entre albums et petits fascicules, il y en a bien dix mille en montre.

«*On a commencé par les albums que Jérôme avait en double, ses rancarts aussi, puis les albums des amis, puis la chine. Les gens venaient en déposer et on a quadruplé le stock en un mois...*»

Ils vendent (pas cher, de 5 à 35 F), ils échan-

gent aussi (deux BD laissées contre une BD emportée) privilégiant d'ailleurs ce mode «*plus convivial*», mais s'autorisent à refuser ce qu'ils n'aiment pas pour raisons éthiques ; on ne trouvera pas chez eux, par exemple, de BD à tendances racistes.

«De vrais massacreurs...»

Mais ce n'est pas tout : la boutique regorge aussi de petits personnages en plastique, en résine, en caoutchouc, des *Mickey*, des *Spi-*

jusque dans les années 60, au bout de trente fois, le film était mort. Alors attention !»

Quant aux films, il en a «*beaucoup*», des bouts de réclames, des bandes-annonces, des courts et longs métrages, des dessins animés et des burlesques mais aussi des films tels que *L'Espoir* de Malraux, *Le Testament d'Orphée* de Cocteau, *Le Chien andalou* de Luis Buñuel... tous en 8 millimètres ou super-8.

«*Je suis un collectionneur fondu mais pas fou. Le 16 et le 35 mm sont des formats professionnels et ne doivent jamais, au grand jamais, sortir du circuit d'exploitation sauf pour être détruits. Un particulier n'a pas le droit d'en posséder, ça peut aller jusqu'à deux ans de prison*», avertit-il, soupirant : «*Je comprends qu'on protège la propriété artistique mais là, maintenant, c'est fou quand on sait qu'avec les magnétoscopes et le DVD, on peut se télécharger ce que l'on veut et se le projeter sur écran géant chez soi*».

Fred déplore aussi, et encore plus, l'interdiction faite aux particuliers d'organiser des projections publiques, «*pas même gratis devant des amis, sanction : jusqu'à deux ans de prison également*»...

«*On aurait aimé projeter des films dans la boutique pour les gamins du quartier mais on ne peut pas. Il arrive de temps en temps qu'ils puissent jeter un œil quelques minutes quand je*

répare un film et que je fais des essais, mais c'est tout...»

Les gamins voient la vie en rose

Heureusement, pas de loi similaire pour la lecture en public des BD et les gamins voient la vie... en rose, étalés par terre pendant des heures à lire chez Jérôme et Fred. Les gamins sont contents, les parents aussi.

«*Les riverains nous aiment bien. Ils trouvaient la rue un peu triste et ils nous ont félicités d'avoir ouvert cette boutique bizarre. La porte leur est ouverte et certains ne s'en privent pas : amateurs, collectionneurs et simples curieux, sans parler du voisin fondu comme nous, Patrick Gaumer, l'archiviste de la BD, le spécialiste, l'expert (il est notamment l'auteur du dictionnaire Larousse de la BD) qui ne vend rien, n'achète rien, car il a tout, mais qui vient nous raconter plein d'anecdotes érudites*».

Ainsi vivent Jérôme et Fred et leur boutique n'a pas de nom. Elle va s'appeler *Caroline*. Ce n'est pas une héroïne de BD, ce n'est pas non plus un hommage à Martine Carol et au film *Caroline chérie*. C'est le nom de la compagne de Jérôme.

Marie-Pierre Larrivé



Fred et Jérôme dans leur boutique, au milieu de tous leurs jouets...

derman, des Dupont-d, des Casimir..., tout ce qui rappelle la BD ou le dessin animé. Il y en a bien deux cents, exposés un peu partout. «*On les vend, mais c'est aussi un décor, on est entourés de nos jouets, c'est bien agréable*», dit Fred.

Venons-en aux "jouets" de Fred : tout le mur de gauche est réservé à sa passion, le cinéma. Il y a en rang des dizaines de projecteurs de tous formats et de toutes époques (là aussi, ce sont des "doubles", pas question de déparer sa collection au chaud chez lui) mais on trouve quand même une pièce de musée : le premier projecteur portable sonore 35 millimètres, qui date de 1930. Pour la plupart, ils sont en état de marche, ce qui ne signifie pas qu'on

les fasse fonctionner. «*Aux débuts du cinéma, dit-il, le film était considéré comme jetable, on ne respectait pas la pellicule et les appareils étaient de vrais massacreurs. Maintenant, on peut passer un film cinq mille fois. Avant, et*

Et puis il y a le voisin, qui ne vend rien et n'achète rien parce qu'il a déjà tout...